AGRICULTEURS! Tous aux urnes le Dimanche 18 Janvier pour élire vos représentants aux Chambres d'Agriculture !

N° 47 — Le Numéro : **8 Francs** — SAMEDI 17 JANVIER 1948

la TUNISIE AGRICOLE

Organe Hebdomadaire de l'Union de Tunisie de la Confédération Générale de l'Agriculture

Paraît le Samedi — Rédaction, Administration : 72 Av. Jules Ferry, TUNIS — Tél: 76-45 — Abonnement 400 frs. par an

Notre Editorial

Eh bien.., payez aujourd'hui !

L'AUGMENTATION des prix en général et du celui du pain en particulier, dont nous gratifie « une série d'arrêtés » publiés au dernier Journal Officiel, ne peut provoquer de notre part que réflexions sévères et amères.

Sévères parce que ces relèvements importants dans les prix marquent l'échec d'une politique que nous combattons depuis de nombreux mois.

Amères parce que malgré le combat engagé, les agriculteurs dupes sont les premiers à avoir fait les frais de cette politique.

Nous ne pouvons nous empêcher, à cette occasion, de nous rappeler les théories d'économie politique savantes et combien surprenantes en même temps, que nous tenaient il y a quelque 6 mois, certains de l'« équipe gouvernementale » :

« ...la Regence devenue le bastion de la résistance économique et dont la prospérité irait un jour déferler sur le tarroir métropolitain à l'image de l'armée d'Afrique... experience de deflation... pain à bon marché : symbole immuable d'une saine et harmonieuse prospérité »..., etc...

tout cela a fondu comme neige au soleil, il n'en demeure pas moins que le pain est maintenant à 24 francs le kilo, que nos carburants ont augmenté en dépit des promesses formelles, et que le prix de nos récoltes, céréales, vins, huile, restent par contre insuffisants.

Oui, nous avions raison, la preuve en est aujourd'hui parfaitement administrée. Nous ne le proclamons pas afin d'en tirer quelque vaine gloire; il est des triomphes sans gloire mais dans l'espoir que se dissipera enfin le malaise qui demeure.

Il date du jour où de la manière la plus arbitraire, nous nous excusons de le rappeler, le décret du 3 Février 1937, concernant les conditions de fixation du prix du blé en Tunisie a été abrogé et remplacé par celui inacceptable du 25 Juillet 1947.

Il ne suffit pas, par la prise de dispositions nouvelles, de revenir sur les erreurs, il convient de les réparer. Alors, une fois de plus nous demandons l'abrogation du décret du 25 Juillet 1947 et le retour à l'ancienne législation, une fois de plus, nous demandons que notre blé 1947 nous soit payé au même prix que reçoivent nos camarades paysans de la Métropole. Cela ne doit pas être impossible : la retroactivité d'application des lois est devenue monnaie courante.

D'aucun nous accuseront d'être têtus et de vouloir, à quelles fins par Dieu ! abuser d'une situation dont le Gouvernement du Protectorat n'est en rien responsable !

« La Tunisie ne peut éluder les conséquences de la rareté des produits et de la hausse des prix phénomènes mondiaux » (communiqué résidentiel du 14 Janvier 1948) mais alors ? lorsqu'en Juillet et Août 1947 nous exposions que nous ne comprenions pas combien la Tunisie pays importateur d'1/3 de ses biens de consommation et de la presque totalité des produits industriels pouvait ne pas être tributaire des marchés métropolitains et mondiaux,.. alors ? pourquoi avions-nous droit à tant d'aimable commisération.

Malheureux agriculteurs ignares, attaches surtout à défendre « vos privilèges » vous êtes inaptes à jugor de ces questions... vous envisagez de traverser la mer pour faire entendre vos doléances désordonnees... peines perdues... Vous avez osé traversé la mer : veuillez bien gentiment retourner à vos fermes, nos décisions murement réfléchies sont dures comme roc...

Les jours dorés de l'été s'en de nos maitres avec ou sans sont allés... l'une après l'autre, les argumentations fumantes regles à calcul se sont amenuisees comme véritables peaux de chagrin.

Nous ne claironnerons pas que nous avions raison à seule fin de nous montrer désagreables. Nous hations seulement le rappel de la plus élémentaire justice.

Que faisiez-vous cet été ?... vous chantiez vos savantes données économiques... et bien, payez aujourd'hui.

T. J.

Une Conférence de Presse de M. Philippe LAMOUR

par **J. F. ZERMATI**

chargé des affaires de la France d'Outre-Mer à la C.G.A.

Par SF. ZERMATI, chargé des Affaires de la France d'Outre-Mer à la C.G.A.

M. Philippe Lamour, secrétaire général de la C. G. A., a reçu, ce matin, au cours d'une conférence, la Presse parisienne et départementale pour lui exposer le sentiment de la C.G.A. au regard du plan fiscal du Gouvernement.

Nous avons, pour vous, recueilli et résumé l'essentiel des déclarations faites par M. Lamour, soit au cours de l'exposé préliminaire qu'il fit, soit à l'occasion des nombreuses questions auxquelles il eut à répondre.

— Il convient, a déclaré M. Lamour, de rappeler que la C. G. A. a toujours considéré et considère maintenant plus que jamais que la stabilité de la monnaie est une condition essentielle de la restauration économique du Pays et notamment de la continuité de la production agricole.

Un referendum, effectué l'an dernier auprès des Agriculteurs groupés dans les organisations syndicales de la C.G.A., a reçu quarante-cinq mille réponses des Syndicats et plusieurs dizaines de milliers de réponses individuelles, et ceci pour qui connait la répugnance instinctive des agriculteurs à écrire, constitue un critérium incontestable de l'intérêt qu'ils portent à cette question.

Toutes ces réponses insistaient formellement sur la nécessité impérieuse que présentait aux yeux des agriculteurs la stabilité de la monnaie, condition sine qua non d'une production agricole normale et capable de satisfaire aux besoins du pays. C'est donc bien là le traitement de la profession agricole et quand les dirigeants de la C.G.A. l'inscrivent au programme de leurs revendications constructives ils ne sont que les interprètes de tous leurs mandants.

Inlassablement, la C.G.A. a proposé cette stabilité au Gouvernement comme l'objectif à atteindre dans le minimum de temps. C'est cet objectif également qui était poursuivi par la C.G.A., à l'occasion de sa collaboration avec les Commissions chargées d'établir le plan Monnet. La C.G.A. fut entendue et la décision fut prise de constituer un fonds d'équipement, qui devait être consacré à la modernisation de l'agriculture. Ce fonds d'équipement devait être doté de 52 milliards. A ce jour, le fonds existe sur le papier, mais aucune dotation ne lui a été consentie.

Nous abordons l'année 48 dans une situation déplorable, due pour une bonne part à la médiocrité des récoltes de l'An dernier. Malgré cela et surtout malgré le prix assez bas qui avait été accordé au blé, la C.G.A., conscients de ses devoirs, c'est-à-dire des devoirs de la paysannerie française vis à vis du reste de la Nation, employera tous les moyens pour inciter les producteurs de blé à faire plus que le maximum au cours des emblavures qui viennent de se terminer. Ces appels furent entendus et nous avons la satisfaction de pouvoir constater que les emblavures supérieures à 4 millions d'hectares sont également supérieures à celles de 1927 à 1938.

C'est assez dire que la C.G.A. a pleine conscience de son rôle dans l'économie nationale et qu'elle se refuse à provoquer ou à entretenir toute agitation stérile pour faire reconnaître des droits avant que les devoirs ne soient remplis.

Après cette déclaration, faisant la position générale de la C.G.A., M. Lamour aborde ensuite la question du plan Mayer.

— Ce plan demande à la Nation des sacrifices très importants et une contribution exceptionnelle, prélevée sur directement, sous une forme de l'emprunt forcé. L'objectif proposé est de réduire l'inflation et d'assurer la stabilité des prix et par conséquent de la monnaie. Mais on peut se demander où iront les milliards ainsi soustraits à l'activité économique.

Serviront-ils à combler la différence entre les recettes et les dépenses publiques ?

Serviront-ils, au contraire, par une réinjection dans l'économie à l'équipement industriel du Pays ?

A ces questions, le Gouvernement n'a encore répondu que par une formule assez vague. Nous aurions préféré que la réponse de l'Etat pût se chiffrer par un montant important d'économies réalisées sur son propre train de vie. Or, il est incontestable que l'Etat continue à vivre très au-dessus de ses moyens. En même temps que l'on demande au Pays des efforts considérables, le Parlement se contente de reconduire purement et simplement le budget sans même le discuter. Cependant la simple lecture du budget demeure édifiante. On n'y peut constater aucune compression qui permettrait de réaliser sur les dépenses publiques les économies sans lesquelles le climat de confiance, recherché par le Gouvernement, ne sera jamais obtenu.

Ceci est particulièrement évident, quand on se penche avec attention sur le plan Mayer.

La confiance aurait pû également être obtenue, si la fraude avait pû être réprimée ou si une tentative eu moins avait été faite dans ce sens. Or, nous constatons que, tout seulement frappés, et durement, ceux qui ont l'habitude de faire correctement leur déclaration d'impôts. Les fraudeurs passent au travers des mailles du filet.

M. Lamour indique ensuite, en quelques phrases, la diversité des aspects de l'agriculture en France et combat, une fois de plus, la légende des heureux. Comme les autres fractions sociales de la population, les paysans ont leur pourcentage de gens incorrects, de fraudeurs, mais ils sont la minorité et malheureusement ce fait une extrapolation facile de tous les paysans, de gens riches pleins de fraudeurs.

Si l'on considère le volume des produits alimentaires détournés au profit du marché parallèle et si on le compare au volume de ces mêmes produits normalement livrés au circuit officiel du ravitaillement, on s'aperçoit du peu d'ampleur de la fraude. Les faites, en réalité, sont de très peu d'importance. D'ailleurs les produits de base sont soumis à des contrôles extrêmement stricts.

C'est ainsi que le blé demeure, depuis le lieu de production jusqu'à la boulangerie, sous le contrôle de l'O.N.I.C. La betterave, non soumise à déclaration de récolte, ne peut évidemment servir qu'après transformation, et c'est à l'usine que le contrôle d'une très stricte règle s'exerce sans différence. La vie est également soumise au contrôle de la régie. Quant au lait, si le contrôle ne commence qu'à la livraison, on peut considérer que le volume détourné est assez faible, par rapport au volume livré. Tous ces produits sont donc contrôlés et il se trouve que c'est justement les plus taxés. Et c'est sur le producteur de ces denrées de base que s'abattra plus lourdement la menace de prélèvement. Il est humain de s'attendre à ce que le découragement, sinon l'écœurement, incite les producteurs à faire de moins en moins de ces produits contrôlés et à vendre à leurs exploitations l'allure autarcique, dont les récentes années d'occupation ont montré qu'elle était possible.

(Lire la suite en 3e page

LE CONTOUR-PLANTING

Nous avons publié à la fin de l'été dernier un article sur le «Contour-Planting ». En voici une belle illustration, extraite du « Journal Agricole » publié par « Esso » à Mont-éal (Canada).

UN COMMUNIQUE de la C.G.A.

L'Assemblée des Présidents des Fédérations départementales de la Fédération Nationale des Exploitants (F.N.E. C.G.A.) s'est réunie à Paris le 13 Janvier pour prendre position sur les conséquences du Plan Mayer.

Elle rappelle que, depuis des années, les organisations agricoles ont réclamé l'assainissement monétaire dont, plus que quiconque, ont besoin les agriculteurs qui n'ont qu'une rentrée annuelle principale avec laquelle ils doivent faire face aux frais croissants de leur exploitation.

Elle condamne un plan économique erroné, qui ne peut qu'atteindre le but contraire à celui qu'il se propose et aboutir à la hausse des prix, à l'abaissement du pouvoir d'achat des salaires et à l'avilissement de la monnaie. Il ne laisse aux agriculteurs que le choix d'être de bons producteurs et de mauvais contribuables ou de se résigner à payer et à perdre leurs derniers moyens de production.

Elle affirme qu'il ne peut y avoir d'assainissement réel que par la compression des dépenses publiques, la lutte contre la fraude et la fortune clandestine et l'accroissement de la production, du ravitaillement et de la valeur du salaire par l'équipement de l'agriculture maintes fois promis et constamment étudié.

Elle décide de défendre sans faiblesse les sinistrés et les petits exploitants, qui sont, de bonne foi, dans l'incapacité de payer, même pour l'équipement et de s'opposer par tous les moyens, aux mesures de contrainte qui seraient prises à leur encontre.

Elle demande, dans l'intérêt général du pays, que les agriculteurs puissent se libérer du montant du prélèvement par l'investissement d'une somme égale dans des moyens d'équipement (achat de moyens de traction; souscription aux emprunts prévus par la loi du 7 Août 1947; replantation et cultures nouvelles, etc...).

Pour atteindre ce but d'intérêt public, l'Assemblée décide d'entreprendre une action vigoureuse et continue pour laquelle elle mobilise la paysannerie tout entière.

Elle décide d'organiser, le 1er Février 1948, une Journée Nationale Paysanne de protestation et d'avertissement, au cours de laquelle les représentants des Syndicats apporteront dans les réunions organisées à cet effet, les protestations de la paysannerie.

Elle charge le bureau, faute d'obtenir satisfaction à bref délai, de déclencher les autres mesures prévues pour défendre non seulement les intérêts de l'agriculture, mais ceux du pays tout entier.

Cette motion a été votée à l'unanimité des 96 Présidents.

Nous faisons connaître à nos lecteurs qu'appelé à Paris, d'urgence, notre Président M. Vacheret assistait à la réunion qui a émis la motion ci-dessus.

LA C.G.A. SUR LES ONDES

Les Elections aux Chambres d'Agriculture

Voici le texte de la Causerie radiodiffusée prononcée le vendredi 16 janvier 1948 au micro de Radio-Tunis par un représentant de l'U.T.C.G.A.

Dans deux jours un événement va se produire en Tunisie, que certains, eu égard à leur position et à leurs activités, seront tentés de considérer comme sans la moindre importance, et que d'autres, au nombre duquel nous figurons, tiennent au contraire primordial quant à l'avenir de ce pays.

Il s'agit, et sans ce préambule vous l'auriez deviné, des élections aux Chambres Consulaires, et, en ce qui nous concerne, des élections aux Chambres d'Agriculture.

A la veille de cette consultation, tout aussi démocratique qu'une autre puisqu'elle va solliciter les suffrages de la totalité des agriculteurs et des artisans de notre profession, il appartenait à l'Union de Tunisie de la C. G. A. de faire entendre sa voix. Nous n'avons aucune raison de nous dérober à ce devoir, tant il est vrai rien de ce qui, dans ce pays, est agricole, ne nous est étranger.

Des sceptiques, des inquiets, des aigris ne sont obtenus, dès la création de notre organisme et même auparavant, à nous opposer systématiquement aux Chambres d'Agriculture. Pour ceux-là, généralement si piètres partisans de l'unanimité et de la discipline dans la sphère locale où ils s'efforcent de conquérir une influence personnelle prépondérante, il n'y avait place à aucun prix, en Tunisie, pour deux groupements « rivaux » attelés à la même tâche.

La réfutation de cette thèse, spécieuse et gratuite, est fort simple.

Chaque fois qu'un membre de notre Comité parcourt le « bled » et prend la parole dans l'un des quelconque de nos petits centres ruraux, c'est l'un des points sur lesquels il dissipe dès l'abord le malentendu qui pourrait exister. Après quelques mots d'explications loyales et pertinentes, c'en est fait de la légende : il n'y a pas, il ne peut pas y avoir rivalité, mais bien collaboration.

Car les rôles des uns et des autres sont différents, et nettement délimités.

Aux Chambres d'Agriculture, organes créés par le Gouvernement, organes officiels, organes consultatifs, organes spécialisés, il appartient de défendre sur le plan tunisien, des intérêts rigoureusement définis, pouvant descendre jusqu'au moindre détail de l'exercice de la profession agricole. Chacune des Chambres présentera cette défense sous un angle régional : Nord, Centre ou Sud et n'aura à considérer qu'une catégorie d'agriculteurs : colons français par ci, fellahs tunisiens par là ; pionniers de la motoculture d'un côté, cultivateurs traditionnalistes évolués de l'autre. Bref, les chambres, dans les rapports directs, dans les contacts incessants qu'elles se doivent d'avoir avec les pouvoirs publics de la Régence, défendent non pas tant la profession que l'homme qui l'exerce, et ses moyens d'existence.

L'Union de Tunisie de la C.G.A. n'est pas un champignon monstrueux et insipide venu croitre sur le terrain des Chambres. L'expérience a seulement prouvé que si d'aucuns prenaient du moins les intérêts de tels fermiers, de tels producteurs, il importait que d'autres s'élevant jusqu'à un point de vue plus général, s'efforçassent de mettre en relief les nécessités vitales communes à tous, à toute l'agriculture, à toute la production, et ce, s'il le fallait, au delà des frontières du Beylik.

Tel est notre objet propre, qui n'empiète en rien sur les attributions, définitivement consacrées et clairement reconnues, des Chambres d'Agriculture. Elles sont, auprès du Gouvernement, les mandataires des agriculteurs. Nous sommes partout où les circonstances l'exigent, les avocats de l'Agriculture, de la production, du blé, des olives, de la vigne, de la culture maraichère, de l'élevage.

Conscients du fait que la Tunisie ne peut vivre que grâce au travail de la terre, nous voulons élever le débat plus haut qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. La production conditionne l'avenir, et même le présent, un présent dont vous avez combien il est rude, ingrat et laborieux. Produire c'est plus que votre intérêt, c'est celui du pays tout entier. Produire, c'est plus qu'un facteur de prospérité, c'est un gage de paix sociale et extérieure.

Cette cause, nous nous sommes avec vous, constitués pour la défendre et la faire triompher. Dans cette coalition contre le désœuvrement économique, dans cette croisade du mieux-être, les Chambres d'Agriculture ont un rôle immense à jouer, chacune en ce qui la concerne. Dans ces conditions, et lorsqu'il s'agit d'atteindre un but aussi noble comment oserait-on encore parler de rivalité, de mésentente, voire d'inimitié ?

Nous comptons, en vue d'une action unanime et puissante, sur les Chambres d'Agriculture, comme elles peuvent compter sur nous.

Agriculteurs, votre devoir, que vous soyez tunisiens ou français, est de vous rendre en masse aux urnes le dimanche 18, et d'exprimer votre suffrage, suivant votre conscience, en hommes libres et en hommes fiers de leur métier.

Certains membres de notre Comité, certains présidents de nos syndicats, ont fait connaitre leur candidature. Il ont, presque partout, fait liste commune avec des agriculteurs qui ne se rangent pas encore sous notre bannière.

Cette union est significative. Elle est une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'importance qu'en tout désintéressement nous attachons à ces élections.

Si notre hebdomadaire « La Tunisie Agricole » n'a pas publié, faute de place, les professions de foi de ceux qui se présentent devant vous pour recevoir votre investiture, nous n'en sommes pas moins près de vous au moment psychologique de cette consultation, pour vous répéter : « Votez ».

Votez pour celui, quel qu'il soit, que votre conscience aura choisi.

Votez sans passion, mais avec le désir fervent de voir triompher la cause agricole.

Pas de considérations politiques. Pas de racisme. Le grain de blé, le souchet d'olivier n'ont pas de nationalité.

Pour sauvez la production, unique source de relèvement et d'apaisement.

« Votez ».

Lettre ouverte à M. le Rédacteur en Chef de "Tunis-Soir"

Monsieur,

Nous avons suivi dans votre quotidien vos enquêtes sur les questions économiques touchant au ravitaillement de la Regence.

Vous avez à plusieurs reprises gérigé vos griefs contre le Syndicat et la Coopérative des Eleveurs de Porcs et leur action.

Vous continuez encore à crier haro sur le producteur.

La critique, surtout quand elle tombe mal, ne nous atteint pas. Mais, ce que nous jugeons parfaitement regrettable c'est l'effet qu'elle peut produire sur la masse des consommateurs que vous prétendez informer, car il est déplorable de pousser à l'excitation une catégorie contre une autre.

Je ne pense pas que ce soit là le moyen qui donne de grands et de bons résultats. Cependant, si vous étiez tellement avide de vérité et d'information nous aurions été heureux de vous voir entrer en contact avec nous.

Nous tenons pour notre part, à la disposition de vos lecteurs, tous les documents nécessaires à votre enquête et nous sommes prêts à étudier la situation avec vous, nous la connaissons.

Cela vous éviterait peut-être d'employer le conditionnel et le « dit-on ».

Vous pourrez affirmer.

Veuillez croire, etc...

Le Secrétaire Général,
Bernard TROUILLET.

NOUVELLES AGRICOLES EXPRESS DE L'ETRANGER

AFRIQUE DU SUD
Agrumes

La récolte d'agrumes du Sud Africain, en 1947 a été achetée en principe, par le Gouvernement Britannique. Une partie est allée, à la Norvège, à la Suède et à d'autres pays continentaux.

Le Co-op « Exchange Sud-Africaine » signale que ses agrumes sont de première qualité et que le coût de la production peut être avantageusement comparé à celui d'autres régions.

Bulletin d'Information de l'OTUS d'après « The California Citrograph » Extrait de « La Revue Française de l'Orange ».

ALLEMAGNE
Engrais Potassiques

« A l'heure actuelle, 25 usines travaillent pour l'extraction et la production de la potasse en Allemagne. 14 de ces usines se trouvent en zone soviétique, 8 en zone anglaise, 2 en zone américaine et 1 en zone française.

« D'après une estimation prudente, l'Allemagne disposait avant-guerre, d'un gisement de potasse d'environ 2 milliards de tonnes de potasse pure. 60 %, soit 1,2 milliard de tonnes, se trouvent dans la zone russe d'occupation.

« Dans cette zone, le travail a pu être repris quelques mois à peine, après la fin des hostilités, dans une proportion plutôt modeste, il est vrai. Aussi la production en engrais potassiques, pendant l'année 1945, n'a-t-elle été insignifiante. L'année 1946, par contre, a amené un développement substantiel de la production, malgré le manque actuel de matériel et les difficultés de transport.

« Les 14 usines ont produit, environ 454.000 tonnes de potasse pure dont 454.000 tonnes ont été mises à la disposition de l'agriculture et 20.000 tonnes à la disposition de l'industrie.

« En 1947, la zone soviétique disposera, vraisemblablement, de 800 mille tonnes de potasse pure. Les besoins de l'agriculture ayant été fixés à 300.000 tonnes, il restera par conséquent, 500.000 tonnes pour l'exportation, c'est-à-dire qui permettront d'importer d'autres marchandises indispensables. On cherche, d'autre part à accroitre encore sensiblement la production ».

(« Colon Français de Tunisie » d'après « Die Wirtschaft »).

CANADA
Céréales

Ottawa (Reuter). — On apprend de source gouvernementale qu'on n'envisage pas de fournitures de froment canadien à un quelconque pays étranger, en dehors de la Grande-Bretagne et éventuellement de la Belgique et de la Hollande.

M. James A. Mackinnon, ministre du Commerce, a déclaré qu'il n'était pas au courant de la signature d'un accord avec l'Irak en vertu duquel ce pays aurait 20.000 tonnes de froment au Canada et qu'il en négocierait un autre pour un nouvel achat de 20.000 tonnes. Il a déclaré : « nous n'avons pas de froment à exporter ».

(Lloyd Anversois).

CUBA
Cacao

La récolte de cacao de Cuba pour la campagne 1946-1947 est estimée à 6 millions de lbs, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à la campagne précédente. Par ailleurs, la récolte actuelle est de meilleure qualité et l'on prévoit, d'ores et déjà, que la production de 1947-1948 atteindra 7 millions de lbs, chiffre le plus élevé depuis 1936.

(« Petit Casablancais »).

ESPAGNE
Oranges

— L'exportation des oranges espagnoles est prévue à raison de 70.000 tonnes pour la Hollande, la Suède et la Norvège, et d'une quantité égale pour l'Irlande, la Suisse et la zone d'occupation anglo-américaine en Allemagne. Le reste de la récolte, après déduction de 200.000 tonnes pour la consommation intérieure, serait acquis par l'Angleterre.

(« Tunis Socialiste »).

GUINEE
Huiles Essentielles

La production d'essence d'orange, qui a été de 110 tonnes pour la campagne 1946-1947, est évaluée à 200 tonnes pour la campagne 1947-1948.

Les besoins de l'industrie métropolitaine sont estimés à 140 tonnes environ annuellement.

Le commerce de l'essence d'orange est entièrement libre. Les prix pratiqués en 1947 ont varié entre 232.200 et 235.000 francs C.A.F. la tonne fob Conakry.

(« Petit Casablancais »).

PALESTINE
Agrumes

La récolte d'agrumes en Palestine pour la saison présente, est évaluée à 280.000 tonnes et on espère pouvoir vendre couramment cette quantité si on dispose des moyens de transport nécessaires.

Les représentants de l'industrie palestinienne des agrumes, viennent bientôt aux marchés européens pour étudier les possibilités d'exportation.

Le programme de la saison canarise a été bouleversé par l'interruption des transports, due à l'application de la loi martiale à Tel-Aviv. Les expéditions ont été faites principalement à la Grande-Bretagne et en quantités moins élevées, quoique appréciables, à la Belgique, la Suède, la Norvège la Tchécoslovaquie et les Pays-Bas.

Bulletin d'Information de l'OTUS d'après « The fruit World and Market Grower » Extrait de « La Revue Française de l'Orange ».

ROUMANIE
Exportations Agricoles

La récolte du maïs en Roumanie dépasse les prévisions optimistes, en sorte que les exportations dépassent un million de tonnes. L'huile de tournesol, les tourteaux oléagineux, les fruits et peut-être même un peu de sucre entrent en outre en considération.

(Lloyd Anversois d'après « Transport »).

LE PRIX de la « Tunisie-Agricole »

Depuis le début de ce mois, nos lecteurs ont dû remarquer que nous avions été contraints de relever le prix de notre hebdomadaire. Celui-ci, à la vente au numéro, est dorénavant porté à 8 francs, et l'abonnement annuel à 400 frs.

Nous n'avons pas opéré ce changement pour faire des bénéfices, tant s'en faut.

Au moment où tous les prix montent en flèche, où nos confrères quotidiens vendent 5 frs un journal de deux pages, nos lecteurs doivent comprendre que nous n'étions dès longtemps plus en mesure de leur offrir pour la même somme un hebdomadaire de 4 pages, bilingue au surplus.

La « Tunisie Agricole » n'est pas une « affaire ». Elle ne doit vas non plus être un gouffre. Elle a, comme toute entreprise sérieuse, un budget, et ce budget doit être équilibré.

Ce journal est le trait d'union nécessaire entre le Comité de l'U.T.-C.G.A. et les adhérents de notre Union, entre ceux-ci et tous ceux qui s'intéressent à l'Agriculture et à notre œuvre de propagande et d'unification de la profession. Il faut qu'il vive.

Même doublé, son prix est encore plus que raisonnable, compte-tenu des frais auxquels il a à faire face.

Nous sommes persuadés que nous serons compris.

La « Tunisie Agricole ».

EPARGNEZ VOTRE MATERIEL !

C'est la négligence, et non l'âge, qui fait vieillir les machines agricoles. Si l'on doit les laisser hiverner à l'extérieur, il importe de leur faire subir un traitement qui les protège contre la rouille et les ravages des intempéries. (Photo « Journal Agricole », Montréal (Canada).

LA VIE COOPERATIVE

Trois principes de Coopération Agricole

par WARD W. PETROW
et Etudes Coopératives au Ministère Fédéral de l'Agriculture à Washington
Washington
Traduit et adapté par M. BEAUPERRE)

MÉTHODES ELECTORALES

Lorsque dans une coopérative chaque membre participe à peu près de la même façon que les autres membres à la gestion de la coopérative, le droit pour chacun de ne posséder qu'une voix est évident. Mais il peut advenir que dans certaines coopératives il y ait disproportion entre les services que les adhérents peuvent attendre de la mise en commun de leurs approvisionnements. Dans de tels cas, en raison des responsabilités et des risques inégaux, les coopérateurs qui font de grandes opérations avec la coopérative peuvent désirer avoir des avantages électoraux plus importants que les membres qui font peu usage de la coopérative.

L'avantage du principe d'une seule voix par coopérateur subsiste quand même, mais en ce cas, des dérogations peuvent être apportées en donnant des voix supplémentaires à certains coopérateurs et en déterminant une limitation dans les voix additionnelles que l'on peut ainsi donner. Si des voix additionnelles sont données, elles peuvent être basées soit sur le volume des opérations traitées, soit sur la valeur marchande de ces opérations. Elles peuvent aussi être données sur le nombre d'hectares, le nombre d'arbres ou d'autres unités. Mais ces dérogations sont assez sévères, et aux Etats-Unis 86% des associations coopératives ont adopté le système d'une seule voix par coopérateur, 12% de ces associations admettent le principe de voix additionnelles, et 2% seulement d'autres méthodes d'élection.

Par ailleurs, il apparaît évident que dans de grandes coopératives, chacun des membres ne puisse prendre part directement à la gestion de la coopérative. Dans ce cas, la direction véritable des opérations est assurée par le bureau directeur. Ce bureau est une émanation de l'Assemblée générale.

Les membres du bureau directeur sont les représentants et fidéicommissaires des adhérents. Ils assument la responsabilité de opérations traitées par la coopérative qui sont soumises à l'approbation des assemblées générales. Le bureau est renouvelé de façon périodique soit par des représentants élus de l'universalité des coopérateurs, soit par l'universalité des coopérateurs eux-mêmes.

La majorité règle donc en dernier ressort les opérations de la coopérative. De même que l'on trouve des méthodes électorales différentes dans les coopératives, l'on peut trouver des méthodes différentes dans les opérations de vote.

Le rôle électoral n'est qu'une question secondaire que nous n'étudierons pas, et qui n'a dans la gestion de la coopérative qu'une influence directe sur le nombre d'élus au conseil d'administration ou au bureau directeur et le durée de leur mandat. Malgré la possibilité d'utiliser les divers modes d'élection et différents rites électoraux, les coopératives ou créations peuvent en général adopter uniformément le principe fondamental de la gestion démocratique.

(A suivre)

METEO

Prévision pour la semaine du 17 au 23 janvier 1948 :

Jusqu'au 19, temps nuageux sur l'ensemble de la Tunisie avec risques de faibles pluies. Les journées du 20 et 21, temps d'averses sur le N., vent dominant de N.-W., ensuite beau temps.

Pluies recueillies pendant la semaine précédente :

Gabès, Remada, Kairouan, Sfax, Gafsa, Métlaoui, Kasserine, Tozeur, Feriana : néant.

Souk El Arba : 3 mm.;
Bizerte : 3 mm.;
Cap Blanc : traces.

TRIBUNE LIBRE

CREATION de PLANTATIONS ARBUSTIVES

Le Gouvernement s'est enfin décidé à promulguer le décret relatif à l'attribution de prêts destinés à la création de plantations arbustives. Nous constatons, une fois de plus, que le Gouvernement n'a pas tenu compte des suggestions qui lui ont été faites par les représentants des Agriculteurs.

Ah ! ces agriculteurs... cette agriculture,... si l'on pouvait seulement ne plus en entendre parler... quelle plaie !!

Ce décret mérite à priori une critique sommaire :

1.) Le plafond de 25.000 fr. par Ha à planter en oliviers est insuffisant; il aurait dû être porté à 30.000, l'Ha d'amandiers à 20.000 au lieu de 16.000.

2.) Le remboursement des annuités aurait dû être calculé par paliers progressifs, et il aurait dû être prévu des rapports d'annuités sans intérêts.

3.) Il est prévu que le paiement des intérêts afférents à la période de non productivité est différé. Très bien, mais pendant combien d'années ? nombreuses pour certains... moindres pour d'autres... suivant que tel ou tel agriculteur sera puissant ou misérable.

La lacune la plus grave de ce décret consiste dans le fait que l'Etat Tunisien n'accorde pas sa garantie de bonne fin aux prêts ainsi consentis. Les agriculteurs sont donc mis dans l'obligation de donner des gages en garantie, c'est-à-dire d'hypothéquer leurs biens.

Pour ceux qui sont au plafond, cela sera impossible; ils ne pourront donc planter ? Seuls ceux qui n'ont pas d'hypothèques pourront bénéficier des prêts pour la création de plantations arbustives, mais ces agriculteurs-là peuvent très facilement obtenir des prêts auprès des Etablissements bancaires, sans l'aide de l'Etat.

Le Gouvernement Tunisien se montre moins large avec les agriculteurs qui veulent travailler, avec ceux qui veulent renover et donner une nouvelle propulsion à l'agriculture, qu'avec les Sociétés capitalistes. Le décret du 16 octobre 1947 relatif au régime fiscal provisoire des réserves des Sociétés, incorporées au capital, en est une preuve irréfutable.

Ah ! que ce bon La Fontaine avait raison !

Marc AUBOIRE.

COMPAGNIES
LA PREVOYANCE
Accidents de toute nature
Grêle — Incendie — Vie
Maritimes — Transports
Agent général pour toute la Tunisie
Paul HUMBLOT
32, Rue Es-Sadikia — TUNIS

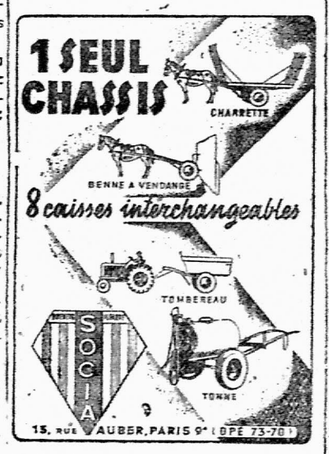

La Vie du Bled

ASSOCIATION DES COLONS

A la suite de la démission collective de quelques membres de l'Association pour des raisons d'affinités personnelles, et notamment la création d'une nouvelle Association.

L'Association des Colons de Zriba, dont la création remonte à 1920 a reconstitué comme suit son bureau :

Président : M. Meinier Gaston;
Vice-Président : M. Bach Jean;
Secrétaire : Mlle Mazet Suzanne;
Trésorier : M. Penet Léon;
Assesseurs : M. Demortière Marius; M. Tournier Philibert.

Utiliser les traitements mixtes
SULFOSOL - CUIVRE GIGNOUX
c'est assurer sous la forme la PLUS ECONOMIQUE la protection la PLUS EFFICACE de votre vignoble.
I.C.M. - Sidi Fath Allah par Mégrine - Tunis

La meilleure qualité au meilleur prix
PHILIPS
ECLAIRAGE - RADIO

MERCURIALES

Semaine du 5 au 11 janvier 1948

Prix de vente du kilo de viande sur pieds :

Bœufs, vaches, taurillons, bouvillons, minimum 65, maximum 110 ; Veaux de lait 130, 160 ; béliers 90, 100; brebis 70, 90; agneaux berkous 90, 100 ; chèvres 60, 75 ; porcs 100, 110 ; jeunes agneaux 115, 130.

Prix de vente du kilo de viande abattue :

Bœufs, vaches, taurillons, bouvillons minimum entiers T. POST. 140. 160 ; maximum entiers 175, T. POST 190 ; veaux de lait. ne se vendent pas à la cheville ; béliers 190, 210 ; brebis 160. 190 ; agneaux Berkous 190, 210 ; chèvres, pas de vente àla eville ; porcs 150, 160; jeunes agneaux 240.

Entrées au marché aux bestiaux:

Bovins 1.080 ; ovins 4.000 ; carante à 170.
prins 266 ; Equidés 305 ; dromadaires 3. Total 5.654.

Abattus au xabattoirs :

Bovins 683 ; Ovins et Caprins 2.901 ; Equidés 120 ; dromadaires 26 ; porcs 347. Total 4.077.

Le marché est assez bien approvisionné ; un mouvement de baisse fait sentir qui incite les chevillards à ne pas acheter trop vite ; les transactions s'effectuent dans le calme.

Au marché aux bœufs les raf raf moins nombreux et toujours chers sont remplacés par les bovins d'herbage meilleur marché. A la cheville seules les viandes de raf raf atteignent 190 ; on trouve des viandes de bovins qualité courante à 170.

Au marché aux moutons, les jeunes agneaux barbarins font prime et maintiennent leurs cours. Le berkous et la brebis marquent une baisse qui aura sa répercution à la cheville la semaine prochaine.

Journée du 16 janvier 1948

LEGUMES

Ail sec 10.000. 11.000 ; artichauts la douz. 30, 180 ; asperges sauvages 4.2000 ; betteraves 500, 1.500 blettes 1.000 ; blettes arabes 150, 400 ; cardons 300, 1.000 ; cardons sauvages la douz. 18, 36 ; carottes 200, 800 ; carotte arabes 200, 400 ; céleri 1.000, 2.000 ; choux 200, 1.200 ; choux fleurs 100, 1.500; choux raves 100, 600; courges 1.000, 600 ; épinards 600. 2.000 ; fenouils 200, 1.000 ; fèves 5.000, 7.000 ; navets blancs 250, 500 ; navets du pays 100, 600 ; oignons verts 3.000; 4.000 ; petits pois 1.000, 2.000 ; pissenlit 600, 800 ; poireaux 800, 1.600 ; poivrons piquants 3.700, 5.000 ; pommes de terre du pays 1.500, 2.800 ; radis 300, 1.600 ; salade (chicorée, scarole, romaine), 1.200, 3500 ; tomates 1.200 ; tomates nouvelles 2.500, 3.000 ; carottes égueutées 500. 750.

CONFINS TOUBAINE

Superbe propriété rapport et agrément pour particulier en collectivité, 1 km. gare, 8 km Ville faculté. 43 Ha entièrement clos, près bois, terres peupleraies, rivière, facilités pisciculture, Maison Maître, 12 pièces, 6 S.B., tout confort, vastes bâtiments fermes. Tout bon état. Distribution eau, électricité, téléphone. Exploitation directe. Libre. Ecrire Agence Havas, Tunis N. 5374.

Entre nous

Italien, 20 ans, sérieux et travailleur, permis conduire tourisme et poids lourds, demande emploi mécanicien, chauffeur, soudeur, chaudronnier, etc... dans exploitation rurale.
Ecrire et faire prépositions à Vito Roccia, Passage Madelon, N. 1 à Tunis.

LA VIE SYNDICALE

SIDI-TABET

Le Dimanche 11 Janvier a eu lieu, à 10 heures, à Sidi-Tabet, à la Cave Coopérative, une réunion plénière du Syndicat Agricole des producteurs de la région, c'est-à-dire, outre ceux de Sidi-Tabet, ceux de Revoil, de Nahli et de Béjaoua.

Autour de M. Bellavoine, qui présidait, on remarquait la présence de MM. Victor Michel et Séverin Reynier, Vice-Présidents de l'Union de Tunisie de la C.G.A.

Le Président rappelle la fondation du Syndicat local : c'est presque de l'histoire ancienne, et cependant il n'y a pas si longtemps! Puis il passe la parole à M. Michel.

Celui-ci exprime l'heureuse surprise qu'il a ressentie en entrant dans cette salle agréablement décorée, familiale, et surtout devant une assistance aussi nombreuse, aussi unie par des liens qui ne trompent pas. Ici, le Syndicat est vraiment lui-même, il se sent vraiment chez lui.

L'orateur excuse le Président de l'U.T-C.G.A., M. Vacherot, absent, mais deux fois présent par le cœur, puisqu'au même moment, il siège à Paris, au Comité Central, pour représenter les intérêts de l'Agriculture de Tunisie face au fameux « train Mayer ».

M. Michel retrace ensuite les origines de la C. G. A. métropolitaine, puis explique la naissance de l'Union de Tunisie ouverte à tous, sans distinction aucune. Il définit en quelques phrases pertinentes le rôle des syndicats de base, puis fait ressortir la signification de l'Union de ceux-ci à la Fédération des Coopératives Agricoles au sein de l'U. T.. - C. G. A.

Quel est le but à la fois lointain et proche, de cette union? C'est en voyant plus loin que l'intérêt materiel et immédiat, la défense de la Production et du Producteur, quel qu'il soit. Or ce dernier ne sera utilement et largement défendu qu'autant que le sera la production elle-même.

On défendra le blé — on l'a déjà fait — le vin, l'huile, le bétail, que sais-je encore, on défendra leurs conditions générales de production, les conditions de leur écoulement honnête et rationnel, et ce en tenant compte de la production mondiale, et des réalités économiques parfois catégoriques que nous imposent les traités en vigueur. Car on ne vit plus, on ne peut plus vivre en vase clos. Cela les Agriculteurs de Tunisie, Tunisiens ou Français, le comprennent sans aucun doute.

Elections

Les élections de l'U.T.-C.G.A. suivront de quinze jours celles des Chambres Consulaires, soit à partir du 1er février 1948 et suivant les modalités ci-après:

1.) SYNDICATS AGRICOLES DE PRODUCTEURS

Le Dimanche 1er février 1948 ou dans le courant du mois de janvier, renouvellement du premier tiers des Conseils d'Administration de chaque syndicat et élection des délégués syndicaux pris parmi les membres du Conseil renouvelé.

2.) ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES SYNDICATS AGRICOLES DE PRODUCTEURS DE TUNISIE

Le jeudi 12 février 1948 à 9 heures 30 à la Maison des Agriculteurs, 6, Avenue Roustan, Tunis. Réunion des délégués syndicaux (syndicats locaux et syndicats spécialisés).

Pour l'élection de 36 membres au Conseil d'Administration de la Fédération.

3.) DELEGUES REGIONAUX

Le dimanche 22 février 1948 (ou un jour de leur choix entre le 15 février et le 22 février), réunion des Conseils d'Administration dans chaque Contrôle Civil pour l'élection de 2 délégués régionaux.

4.) CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

Le jeudi 26 février 1948 à 9 heures 30 à la Maison des Agriculteurs, 6, Avenue Roustan, à Tunis.

Réunion : des 36 Administrateurs élus le 22 janvier 1948; des 36 Délégués régionaux, administrateurs de droit; des membres de droit de chaque syndicat spécialisé.

Pour l'élection au bureau de la Fédération.

C'est M. Reynier qui prend ensuite la parole. Elevant encore le débat, ce pionnier de la mutualité indique quels sont les moyens qui doivent être employés pour aboutir à une action vigoureuse et efficace de toute la profession. Pour atteindre à ce résultat, il importe que tous les ruraux de Tunisie fassent confiance à leurs représentants et les soutiennent avec foi pour que cette grande œuvre qu'est la production agricole soit menée à bien, au profit de tous.

L'assistance, à l'issue de la réunion, approuve sans réserve les orateurs. Sidi-Tabet nous a compris, et nous savons maintenant que tous les Agriculteurs de ce centre sont avec nous pour mener le bon combat.

PONT DU FAHS

Le 3 Janvier a eu lieu l'Assemblée générale mensuelle du Syndicat Agricole des Producteurs.

M. Brunet, conseiller de la République, l'honorait de sa présence.

Entre autres propos et délibérations, lecture est faite de lettres de MM. Ribereau et Karila, délégués au Grand Conseil, qui promettent de s'inspirer du vœu émis par le syndicat le 6 Décembre dernier.

Puis M. Brunet répond avec bonne grâce aux diverses questions qui lui sont posées.

Enfin M. Rignault, Président, donne lecture d'une lettre qu'il propose d'adresser à M. le Résident Général, demandant qu'un bureau de vote soit installé à Pont-du-Fahs pour les élections aux Chambres d'Agriculture.

La séance, ouverte à 11 heures, est levée à 11 h. 45.

ZAGHOUAN

Assemblée générale du Syndicat le vendredi 23 janvier 1948 à 9 h. à la salle de réunion de la Municipalité.

Ordre du Jour :

— Renouvellement du bureau;
— Cotisations;
— Désignation des délégués syndicaux à la Fédération des Syndicats Agricoles de Producteurs

Le Président :
A. BERNET.

Communiqués

M. J. W. Wynaendts, Commissaire Commercial des Pays-Bas pour l'Afrique du Nord, fait connaître que le « R.E.C.O.B.A.A » (Regeringscommissariaat voor Buitenlandse Agrarische Aangelegenheden) est en mesure d'expédier aux trois pays du Moghreb des semences d'essai hollandaises. (Agriculture et horticulture).

Les agriculteurs ou organismes agricoles que cette proposition pourrait éventuellement intéresser sont priés d'écrire d'urgence à M. Wynaendts, à Rabat (Maroc).

A LA SOCIETE DES AGRICULTEURS

La prochaine réunion d'étude aura lieu le jeudi 22 courant à 9 h. 30 à la Maison des Agriculteurs.

L'ordre du jour comporte deux communications de M. Lenain, Vice-Président du Syndicat des Producteurs de lait : « La production du lait est-elle une entreprise viable en Tunisie » et de M. J.-Louis Chouchan, Agriculteur Eleveur à Béja : « La production du lait et l'exploitation des vaches laitières à Tunis et dans l'intérieur.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à cette réunion.

Y. GUENIER
Fournitures automobiles
Agent exclusif
DES ACCUMULATEURS A.S.
57 bis, Rue Marceschau
— TUNIS —

GRAINES D'ELITE CLAUSE
1 - RUE DU DANEMARK - 1
TELEPH. 65-71

Ets. Louis MONTENAY
36, Rue Lavigerie — TUNIS — Tél. : 03.12
Installations de nettoyage de grains
peseurs ensacheurs
Moteurs, essence et Diesel

Philippe LAMOUR (Suite)

(Suite de la 1ère page)

Ainsi donc celui qui livre les produits les plus utiles verra par l'application du plan Mayer sa trésorerie réduite à néant et se heurtera à une impossibilité totale, faute de moyens financiers, de reconstituer ou d'améliorer son exploitation et son cheptel.

Moins d'équipement signifie moins de production, moins de production équivaut à une hausse de prix inéluctable et l'on peut dire, sans préjuger de l'avenir, que la politique du Gouvernement ne conduit pas à la stabilité recherchée mais bien à une fragilité plus grande des prix et de la monnaie, parce qu'elle ne lie pas l'assainissement financier au redressement économique, que seuls les investissements massifs dans l'équipement agricole et industriel du Pays pourront rendre possible.

Que demande la C.G.A. ?

Il n'est pas dans ses habitudes de susciter une agitation démagogique contraire aux intérêts du Pays. La C.G.A. s'est montrée de tous temps, trop soucieuse de l'intérêt national pour ne pas demander maintenant que les producteurs honnêtes ne soient pas étranglés.

Ces producteurs doivent, au contraire, être aidés au maximum. Le but à atteindre est l'augmentation de la production, il ne pourra l'être que si l'on donne aux producteurs les moyens de production nécessaires. Cette revendication n'est pas nouvelle ; nous l'avons exposée depuis 2 ans et c'est toujours « demain » que l'on devait nous équiper. Pour s'équiper, il faut de l'argent. La C. G. A. demande que les sommes équivalentes au prélèvement demandé par le plan Mayer puissent être employées par investissements dans l'acquisition de matériel agricole. Nous admettrons que l'on prenne de l'argent aux producteurs pour les obliger à s'équiper.

Cette mesure correspondrait d'ailleurs très exactement à un assainissement financier par emploi de réserves excédentaires. La souscription sera volontaire, à la condition qu'elle aille à l'équipement de l'agriculture.

Il y a deux ans, le prix du vin fut fixé à 100 francs le degré hecto, mais une partie de ce prix (10 %) fut constituée en pécule bloqué dans les établissements de crédit agricole, pécule dont l'utilisation n'était permise qu'aux fins de rééquipement ou de reconstruction contrôlés. On peut dire que les sommes provenant du pécule ont été parfaitement utilisées, conformément à l'intention du législateur.

Les disponibilités actuelles de l'agriculture sont, bien qu'on en dise, assez maigres. Les prélever équivaudrait à cristalliser notre production agricole, faute de moyens nécessaires à son amélioration. Il serait plus efficace de faire passer ces quelques disponibilités au crédit agricole et de les bloquer dans des comptes dont l'utilisation serait strictement contrôlée. Il serait également possible, au moyen des fonds ainsi prélevés, de constituer une caisse d'équipement, conformément aux recommandations du plan Monnet. La C.G.A. ne s'y opposera pas et voit dans cette méthode la seule possibilité d'obtenir des résultats efficaces.

Et M. Philippe Lamour a terminé :

« Jusqu'à maintenant nous n'avons pas confiance. Des promesses qui nous ont été faites, aucune n'a été tenue. Des économies promises par l'Etat sur son propre budget, aucune n'a été réalisée. La C.G.A. ne peut pas admettre l'écrasement des producteurs honnêtes, alors que l'Etat lui-même ne fait aucun effort pour réduire son train de vie. Boucher des trous pour en creuser d'autres ? La C.G.A. ne peut pas l'admettre, car ce serait pénétrer dans un cercle vicieux que, seule, brisera une catastrophe inévitable.

« La C.G.A. demande que l'assainissement financier, objet des préoccupations gouvernementales, soit dirigé vers l'équipement et la production, sinon nous courons droit à l'échec et à la mort de la production agricole.

« La C. G. A. confirme qu'elle n'entend pas faire d'opposition stérile et démagogique, mais elle demande que soit faite rapidement l'étude des méthodes d'application du plan financier, car, autant et même davantage que les autres branches de l'activité productive du Pays, l'Agriculture a besoin de la stabilité financière ».

Interrogé sur la position de la C. G. A. vis-à-vis des importations prévues par le Gouvernement, M. Lamour a précisé que la C.G.A. n'était pas hostile à ces importations, aussi longtemps qu'elles porteraient sur des biens d'équipement et des biens de consommation qui font provisoirement défaut Mais si cette politique d'importation devait devenir permanente, et porter sur des denrées produites par la France, elle équivaudrait à un asservissement complet de notre Pays à une autre puissance. Ce serait ruiner l'agriculture française au bénéfice d'industries complémentaires pour cette puissance. Contre cela la C.G.A. non seulement se dressera, mais elle se dressera « sauvagement ». La France a besoin d'une économie équilibrée pour rester indépendante.

La Presse de ces jours-ci fait des commentaires assez variés sur ces déclarations, auxquelles est faite une large place. Ces commentaires sont souvent violemment hostiles et annoncent les décisions qui seront prises mardi 13 et mercredi 14 par le Conseil National de la C. G. A.

JF. ZERMATI

NOS ECHOS

Dès les débuts du Protectorat, des Français habitant la Métropole, ont créé le Syndicat des Colons Français. C'est sous l'impulsion de MM. Georges Picot, Leroy-Baulieu, Toutée, de Montureux que ce syndicat est intervenu chaque fois que les intérêts de la Régence étaient en jeu.

Nous citons seulement la loi douanière de 1890, le régime d'importation des vins, l'union douanière pour les céréales,

Sous la présidence de M. de Warren le Syndicat a pris le titre de « Syndicat Métropolitain Franco-Tunisien ». En liaison avec les grands groupements représentant la France d'Outre-Mer, le syndicat continue son rôle en maintenant le contact avec tous les représentants officiels de la Tunisie à Paris et en intervenant lorsque l'utilité s'en présente auprès du Parlement et des Ministères.

Nous tenons à préciser que ce syndicat travaille sur un plan général, et que l'efficacité de son action de liaison ne réduit nullement la nécessité de celle, plus spécialisée, de la C.G.A., orientée vers les seules questions agricoles.

Le syndicat n'a jamais cessé de préconiser l'union entre Français et Tunisiens. Cette union est indispensable, non seulement en Tunisie où nous la réalisons déjà au sein de groupements professionnels, mutualistes ou d'action sociale tels que les Coopératives et la C.G.A. mais à la fois en France et en Tunisie.

Il est donc désirable que les Français, ayant des intérêts économiques en Tunisie, mais résidant en France, adhèrent au syndicat, aux côtés des Français et Tunisiens habitant la Tunisie.

E. COANET.

N.B. — La cotisation annuelle qui est présentement de 100 frs comporte le service d'un bulletin mensuel. Des bulletins d'adhésion sont déposés à la C.G.A. ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture Française du Nord et à la Société des Agriculteurs.

Revue de la Presse

L'Agriculture et l'Economie Mondiale

Du « Lloyd Anversois », nous extrayons ces quelques lignes qui, bien qu'un peu solennelles, définissent bien le rôle primordial joué par l'agriculture dans l'évolution de l'Economie Mondiale :

La conjoncture de ces derniers mois a été caractérisée par le relèvement des prix des principaux produits agraires par suite des récoltes défavorables en Europe et en Asie orientale. Ce relèvement a remis en question le retablissement de l'équilibre des prix et des balances des paiements dans la plupart des pays. Dans les autres pays, à conditions économiques plus normales, la tendance à la hausse des prix, déjà alimentée par le plein emploi et la pénurie de la main-d'œuvre, se trouve accélérée par ce relèvement des prix agricoles sur le marché mondial.

La fermeté des marchés agricoles a été un des principaux soutiens de la conjoncture aux Etats-Unis.

Il n'y a guère que chez nous qu'on ne veuille pas ouvrir les yeux.

Déséquilibre

Des « Nouvelles de France », de Constance (zone française d'Allemagne) :

Le nombre des marchands de bestiaux est passé de 15.358 avant la guerre à 27.415.

Il y avait, en 1940, 8.500 marchands de légumes dans la Seine. Il y en a 18.500 cete année.

C'est-à-dire que moins il y a de marchandise, plus il y a de marchands.....

Ce qui est bizarre.

Les malheureux ne doivent pas gagner leur vie. Faudra-t-il ouvrir une souscription nationale en leur faveur ?

Les voilà bien, ces intermédiaires indésirables, les margoulins qui dérèglent l'économie, ruinent les producteurs et affament les populations. Pourquoi s'en prend-on à nous, et non pas à eux ?

Dans « Fructidor », l'éditioriaiste constate :

D'hémorragie en hémorragie notre vie économique s'épuise et s'affaiblit et je ne vois guère qu'il soit actuellement question de la remettre sérieusement en état. Car, entre parlons net, ce sont les activités dans le cadre du marché intérieur s'étiolent parce qu'on leur enlève le souffle entraînant de la liberté, que peuvent-elles espérer dans le cadre du marché extérieur où les attend une concurrence armée de pied en cap ?

Entre temps, M. Paul Reynaud — c'est « Tunisie France » qui nous le rapporte — déclare que « la situation de la France est pire qu'en 1848 « :

« — Un pays, précise l'ancien Président du Conseil, qui a sa richesse à reconstituer et deux millions de maisons à rebâtir ne peut continuer à se reposer deux jours par semaine ».

D'accord, M. le Président ! Les pays sans n'ont pas eu besoin de cette pertinente affirmation pour travailler du lever au coucher du soleil, et même les jours fériés. Il est vrai que l'agriculture a si peu d'importance....

Le « Bonhomme Libre », de Caen, s'attache plus particulièrement à l'aspect financier du problème, et aux conséquences des mesures récemment arrêtées :

De contributions extraordinaires en prélèvements exceptionnels, la fortune privée des Français s'amputе au profit de l'Etat. D'aucuns n'arriveront sûrement pas à « tenir le coup ». L'Etat s'en trouvera-t-il beaucoup mieux, si l'une après l'autre, les entreprises industrielles et commerciales doivent fermer leurs portes, et si les agriculteurs doivent renoncer à exploiter ?

Et plus loin :

« Commencez donc par mettre de l'ordre dans votre maison » nous dit-on à l'étranger.

Que répondre ?

En guise de vœux

C'est « L'Information Marocaine » qui nous avertit :

Le bilan de l'année 47 nous montre que la crise déjà soupçonnée et annoncée commence, et qu'elle nous réserve des jours encore plus difficiles, qu'il est prudent et nécessaire de prévoir pour être en mesure de les surmonter.

Autrement dit, en style chansonnier, « y'a de la joie ».

On vous la souhaite quand même bonne et heureuse.

Ces tracteurs, quand les verra-t-on ?

« Tunisie France » nous rappelle que sur 200.000 demandes de tracteurs formulées, un nombre infime d'entre elles ont été satisfaites.

Et de poursuivre :

Autrement dit les perspectives en ce qui concerne l'équipement des campagnes sont loin d'être favorables à une amélioration de la production.

Celà, nous n'en sommes, hélas, que trop persuadés.

Ce que nous ne savions pas, et que nous apprend « La Terre » sous ce titre sonore : « Un crime contre la Nation », c'est que :

Les usines Laffly d'Asnières, (Seine), spécialisées dans la fabrication des tracteurs agricoles et qui employaient 1.400 ouvriers, viennent de fermer leurs portes et de déposer leur bilan.

Ces usines, qui avaient mis au point un excellent tracteur à chenilles dont plusieurs milliers devaient sortir à bref délai, et cela conformément au plan Monnet, sont désormais condamnés à une inactivité totale avec toutes les sérieuses conséquences économiques et sociales que cela entraine.

Notre confrère communiste ajoute :

Demain, lorsque la concurrence étrangère va jouer, ce sera l'écrasement rapide et sans rémission.

Tout est là : avec les tracteurs nécessaires, français ou importés, parviendrons-nous à moderniser à temps notre production agricole ?

Le Nouveau Ministre

Nous avons publié en temps utile la photographie de M. Pfimlin.

Le « Monde Economique » nous parle aujourd'hui de « sa politique agricole » Le Ministre aurait fait ces déclarations rassurantes, mais qui restent jusqu'à nouvel ordre des paroles, et rien que des paroles :

« — Nous ne saurions admettre que pour souscrire, les producteurs voient diminuer leur capacité de production ». Plus loin : « Il faut simultanément réduire les signes monétaires et accroître les ressources ». « Dans le cadre de nos importations, nous affecterons aux moyens de production agricole la plus grande part possible ».

Reste à savoir ce que sera cette part « possible ».

« Tunisie France » nous rapporte de son côté cette parole de M. Pfimlin :

« — Le Gouvernement a décidé de reconnaître aux besoins de l'Agriculture une priorité absolue ».

Contact a été pris, nous dit la « Libération Paysanne », entre le Ministre et la profession.

Mais « Passons aux Actes ! » demande le « Journal de la France Agricole ». Ce dernier point de vue est le nôtre

La crise et l'agriculture

Résoudre les problèmes agricoles après les erreurs passées ? « Ce n'est pas si simple ! » estime M. Martial Brousse, président de la C.G.A., qui, dans les colonnes de la « Liberation Paysanne » écrit notamment :

Sans doute, le moment est-il venu pour l'organisation professionnelle agricole de dire ce qu'elle pense des données du problème français et des éléments de solution qu'elle aperçoit.

Une certaine presse, aussi malveillante que mal informée, agrémente de commentaires haineux certaines déclarations officielles souvent imprudentes. Selon ces commentaires, la formule du salut serait simple : la matraque pous le paysan. Voilà qui n'est pas sérieux.

.....

Il est incontestable que la disette de moyens de production et les circonstances météorologiques défavorables ont fait de l'agriculture au cours des dernières années la plus mal partagée des activités françaises. Selon les travaux du commissariat général au plan, le volume de la production agricole n'est encore que de 70 % de celui de 1938, alors que presque toutes les industries, sauf l'armement, ont dépassé 100 %

S'il est vrai que certains prix agricoles sont présentement, par rapport à 1938, à un indice notablement supérieur à celui des salaires dans l'industrie et dans l'administration, que dire de la disparité entre certains prix industriels et ces mêmes salaires ?

.....

Ne voit-on pas que, dans la mesure où les agriculteurs sont eux-mêmes acheteurs aux prix de détail des moyens de production d'origine industrielle qui leur sont nécessaires, ils sont les victimes de cette situation bien plutôt que les bénéficiaires ?

Propos pondérés, propos convaincants Mais qui acceptera de se laisser convaincre ?

L'« Agriculteur du Sud-Est » publie l'entrefilet suivant :

Les projets de réforme fiscale qui sont en cours, comptent dans le calcul du revenu de l'exploitation les produits consommés par l'agriculteur et sa famille.

C'est là encore une de ces nombreuses mesures qui ne feront qu'accélérer l'exode rural, et pénaliseront un peu plus les familles nombreuses et les exploitations familiales.

C'est aux agriculteurs qu'il appartient de réagir. Comment ? L'« Yonne Agricole » nous l'expose :

Etroitement unis dans leurs syndicats professionnels, les agriculteurs ont enfin compris que devant les puissantes forces en présence, il fallait avoir de solides arguments et une sérieuse discipline librement consentie. Mais cette discipline impose aussi des devoirs et un groupement est d'autant plus fort pour exiger des choses justes que ses membres ont accompli individuellement tout leur devoir vis-à-vis de la collectivité.

L'« Agriculteur du Sud-Est » déjà cité fait le point en ces termes :

Notre situation économique et financière n'a jamais été aussi mauvaise. Rien ne va plus. Chaque jour, le pays s'enfonce un peu plus dans un bourbier sans nom.

Sans nom ? Allons donc ! Les « culs-terreux » de chez moi appellent çà un m.....ier.

Notre confrère continue.

Dans la bataille ainsi engagée, les paysans sont à la pointe du combat, et entre leurs mains résident actuellement le sort du pays.

Conscients de la partie qui se joue, ils ne marchanderont ni leurs peines ni leurs sacrifices.

Les preuves de leur bonne volonté sont d'ailleurs multiples : c'est ainsi que malgré les conditions atmosphériques défavorables qui ont préludé aux semailles d'automne, on annonce que déjà 3.800.000 hectares ont été ensemencés en blé, soit 250.000 hectares de plus qu'à la même date en 1946.

Mais ces efforts seraient vains s'ils ne s'accompagnaient de profondes réformes dans d'autres domaines.

Le « Bulletin de Documentation » de l'A.G.P.B. y va, lui aussi, de son commentaire, dont on appréciera le bon sens :

Le moment est venu, aujourd'hui, pour le Pays, ou de faire la culbute, ou de payer la note : Note des douloureuses années de guerre et d'occupation : note des erreurs, des maladresses et des folies commises depuis trois ans.

Cette note sera lourde.

Les paysans ne peuvent pas ne pas en porter leur part. Ils sont trop conscients de leur devoir envers le Pays, et de leur intérêt profond pour s'y dérober.

Le « Monde Paysan », avec raison, proclame que :

Ce n'est qu'une production accrue par un équipement en priorité absolue des « productifs » qui peut redresser la situation actuelle, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire qu'il faille considérer les paysans comme des machines à produire.

Cette assertion qui déborde de vérité, quelle leçon de sagesse, quand, comme le note « Ce Matin »,

M. René Mayer joue, avec les lessiveuses et les bas de laine, cette éternelle partie de cache-tampon invariablement au-dessus des forces de celui qui s'y colle.

Non ! Non ! M. Mayer croit jouer avec des lessiveuses. Mais il joue, et un jeu dangereux pour le pays, avec des hommes qui valent largement les autres.

De ce jeu dépend le relèvement du pays.

Ersatz

La « Libération Paysanne » publie un curieux cliché, représentant un pneu « réparé avec une pièce de caoutchouc fixée par des écrous ».

Notre organe confédéral agrémente la photographie du commentaire suivant :

C'est ingénieux, certes, mais ce n'est pas consolant, ni encourageant.

Citadins qui nous lisez, par hasard, ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux importer des pneus pour produire du blé, que du blé pour vous nourrir.

Quoi de neuf en Afrique du Nord ?

Dans la « Revue Agricole de l'Afrique du Nord », M. Pierre Berthault, sous le titre « Espoir », écrit :

Les agriculteurs les colons ne demandent pas forcément de hauts prix pour leurs denrées, ils demandent seulement une organisation qui, leur permettant de produire meilleur marché, laisse une marge bénéficiaire normale avec les prix abaissés à la consommation. Ils en ont assez de voir des organisations plus politiques qu'économiques, faire sur eux, et sur les budgets familiaux des consommateurs, d'énormes bénéfices.

Dans un monde en folie, dont l'économie bat la brelogue, allez donc faire entendre la langage de la raison !

-O-

De « La Presse » :

Cest à deux millions de quintaux au minimum, que l'on peut évaluer la production actuelle des 43.000 ha d'agrumes de l'Afrique du Nord.

Ces deux millions de quintaux sont ainsi répartis : 1.200.000 qx pour l'Algérie ; 6.000.000 de qx pour le Maroc et 2.000.000 de qx pour la Tunisie, soit 2,5 % de la production mondiale.

LA SEMAINE EN TUNISIE

Les Elections Consulaires

Il n'en était tout d'abord question que comme d'une formalité. Peu à peu, nos confrères se sont excités sur la question. Les commentaires sont aujourd'hui si nombreux que nous ne pourrons en citer que de très brefs extraits.

Pour le Docteur Cohen-Hadria, de « Tunis Socialiste », il s'agit « d'une mesure pour rien » attendu que

Depuis 1945, les Chambres Consulaires ne sont très exactement *plus rien.*

Notre confrère du soir proteste contre le fait que les élections vont avoir lieu « dans le cadre de l'ancien statut ».

Le « Monde Economique » appuie cette thèse :

Le dirigisme a fait ses preuves et quelles preuves !.... Il convient donc de s'organiser autrement.

Pour la « Dépêche Soussienne », facilement nerveuse, les Chambres Economiques » fonctionnent dans l'illégalité depuis Vichy ». Et de nous conseiller d'observer nos voisins :

Sans sortir de l'Afrique du Nord. Il y avait à jeter un coup d'œil sur les voisins de l'Ouest pour se rendre compte des merveilleux résultats acquis.

Bref, les organismes considérés auraient accompli en Algérie, grâce aux pouvoirs publics, une « révolution économique ».

Nous, on veut bien le croire.

Quoi qu'il en soit, nous retenons cette phrase de « Tunis Soir » qui nous paraît clore pertinemment la discussion :

Il importe que l'entente soit plus serrée entre les Français et les Tunisiens dans ces domaines de l'industrie de l'agriculture et surtout du commerce où les intérêts à défendre sont presque toujours identiques.

Telle est bien l'opinion de la C.G.A.

Le Prix de notre Blé

La comédie continue, mais le gros comique dans lequel elle paraît verser pourra ne pas plaire à tout le monde.

On avait « décroché » notre blé pour ne pas augmenter le pain.

On met le pain à 24 fr.

Mais on laisse le blé à 1350.

Bref on se fout un peu de tout le monde, mais, tout compte fait, surtout, comme d'habitude, des agriculteurs.

Pour nous consoler, le « Bulletin de Documentation » de l'A.G.P.B. publie le texte d'une note remise au Ministre de l'Agriculture où notre défense est prise en termes énergiques. En voici un extrait.

Inutile de répéter à nouveau tous les arguments en faveur de la parité. Ils ont été développés aussi largement que possible devant le Gouvernement précédent et le Résident général de Tunisie qui, d'ailleurs, ont reconnu le bien-fondé de la réclamation puisque la promesse a été faite verbalement que l'année prochaine, la partie serait rétablie.

Verbalement... Diable ! ! Il importe de veiller au grain.... de blé.

Le Plan Mayer et nos Exportations

Du « Petit Matin » ces considérations.. à considérer :

Il faut s'attendre dans les jours à venir à un bouleversement complet de l'économie française, bouleversement qui aura des répercussions considérables en Afrique du Nord.

Au cours des deux dernières années, la Tunisie a pu, par des moyens artificiels atténuer les effets de la dévaluation de Décembre 1945, elle ne le pourra plus maintenant du fait que les stocks achetés à bas prix n'existent plus et la Métropole nous fournissant les trois quarts de nos importations, nous devrons subir rapidement l'incidence des prix français.

Ce n'est ni en quelques semaines, ni en quelques mois que nous sortirons des difficultés et ceux qui ont la charge de diriger nos finances et notre économie auront encore des moments difficiles à traverser et d'importants problèmes à résoudre.

Quand je vous dis qu'en fait d'étrennes, on vous gâte !

Lapalissades

De « Tunisie France », à propos des impôts exorbitants frappant les moyens de production : La Palisse revivrait

En signalant la mortelle contradiction qui consiste, lorsque les destructions de la guerre ont appauvri le pays, à ôter à ses habitants les moyens de reconstruire. Car on n'a pas fait autre chose lorsqu'on a établi des règlements standard et que l'Etat s'est substitué aux particuliers, leur interdisant toute initiative, leur distribuant la matière avec la manière de s'en servir. Il en est résulté une accélération considérable du train de l'Etat et un ralentissement proportionnel de l'activité privée. Et plus le train de l'Etat exigeait de dépenses, moins l'activité privée fournissait de recettes.

C'est bien le cas en ce qui concerne l'Agriculture.

Touj

انا ضد الانتحـــــار القومى

بقلم فيليب لامور

(بقية مسوز على الصفحة الاولى)

ان هذه الاسباب محكمة لمراودة الفقير بالانتحار .

* *

— ٤ —

وامام هذه الغيرة التي يشنونها ضد الفلاحة لا فائدة بدائي الدهمسة وبدائي صبح . انها غيرة على ثهار الدولة حرم الطبقة الفلاحية والانتاج الفرنسي والدعوة المباشرة لمزاحمة الاجنبية

وضد هذا النوع من الهجوم ان العدد واجب وطني .

وان لم تبح الحكومة كما تدعي ذلك الا تصفية ادبية وتنمية الانتاج فيجدر بها ان تتخذ بدون تاجيل الطريقتين التكميليتين لاني نسيهما :

ولا — تمكين جميع الفلاحين من الانتفاعة على انفسهم عن داء الغربة الاستثنائية كي يضعوا قدرهم في سبيل عقارات التجهيز منصوص عليها حسب الطريقة الادارية كشراء وسائل الجر والاصلاحات العقارية وتسوية التراب والري والاكتتابات لفائدة نقابات مشروع الصحة الفلاحية وتعليم زراعات جديدة كاعادة الغراسات وزراعة (القرص) والكروز وغير ذلك

ثانيا — يجب ان يوضع تحت تصرف الفلاحة وسائل التجهيز التي من شانها ان تسمح باستعمال ادق طرق الغربة الانسانية ولا سيما تصرفهم في مدة اوفد المستثنى المعلوم طبق الطريقة المقترحة منذ عدة سنوات والتي تحتوي على جميع الرقابات اللازمة .

وهكذا يقع الاحراز على الهدف الواقعي الذي تصبو اليه السلط العمومية حيث ان :

— الاموال التي يدعى انها زائدة يمكن استثمارها .

— كما يقع حالا الشروع في استثمار في ميدان الانتاجي الذي من شانه توفير الانتاج وتحسين الصنوف وتخفيض الاسعار وتمكين الاجور من متابعة الارتفاع وذلك عوض ان يقذف بها في بئر المصارف العمومية الذي لا احد يعلمه الى ضمان بضمن الوصول نحو هدف منتج

واذا بات الحكومة عن تلك الطرقات المرسومة التي تفرضها بصرحة فانا نصبر على علم من غرضها وهو القضاء على الفلاحة الهدوءة نحو انهيضة والقاء بها تحت استعباد مزاحمة الاجنبية

وعندئذ فانا نصير مستعدين الى تكذيح وجميع ما يحتويه من عواقب . وستقوم بعناد شديد ومنسق بدون شفقة . وفي سبيل الانتصار ستستعمل جميع الوسائل بدون استثناء

على اننا نشعر اذاك بالمعنوية لاكيدة التي تقتضي نتيجة الفلاحة من التحطيم تلك المعنوية التي كونت فرنسا وستكونها من جديد احب جميع من حب وكره جميع من كره .

(الكاتب العام للس . ج . ا)

فيليب لامور)

توزيـــــع التركتورات

بقية ما نشرناه بالعدد السابق

هـ — د — ١٠ — شركة مبلار بيار وبرصوني هكتور وكورتين بول د بونتكاي جان وبيمس ابريل بقبلاط

ت — د — ٩ — شركة بوة لفان بيار وبونافقان بيار لوبز وشركة سبندوف ولويدو بارتار بالروحية ووكيلهم بونافقان بيسار .

د — ٤ — شركة بارني روني وبنائه هانري وبلان وبرني مبيل و بنائه البار وجس ومارسال ووكيلهم بسارني روني بسيبيان .

د — ٤ — شركة فاري سرل وابنائه سرل وبيار وجاك بمجاز باب ووكيلهم لابيه

د — ٤ — شركة هانبي جان ووقيست عين كرمة ووكيلهم هانبي جان

د — ٤ — شركة زوبي بارتار وديبو جان وبابي بيار وجان جوكتور موتروزوبي بيرج التومي ووكيلهم ديبو جان

ت — د — ١٤ — دافاي لتون بسوق الاربعاء

ت — د — ١٤ — شركة بن انجار ونوتدي بعين غلال

ت — ٩ — كوساك هنري بوغرادة

ت — ٩ — كولون لوبز بسبيبة

ت — ٩ — فاردار ميسال بالكاف

ت — ٩ — لماتر مارسال بعبربة

هـ — د — ٧ — ديمون جاك بسوق الخميس

؟ — شركة لكريب شرفة ووكيلها بارزون

د — ٤ — شركة اوبال جاك ومنيات بميل ولافيس موريس بالكاف ووكيلهما اوبال جاك

د — ٤ — شركة دي كارنيار ووكيلها ديلور ادمون

د — ٢ — شركة دي نانلي وروسان بالفحص .

د — ٢ — شركة بارتولو وابنه بشير مشاركة ووكيلهم بارتولو لاب

ت — د — ٩ — شركة فور — دبري (مستثمرة سن سارتين) بباجة

ت — د — ٩ — الشركة رقم واحد بتستور ووكيلها كاربونال

ت — د — ٩ — شركة فجة خماخم ووكيلها مارتن اوجين

ت — د — ١٨ — لم يقع قتنومحمد لال

١ — التركتورات السائرة على العجلات :

جوهن دير ١٨ ش . ف م مستثمرة لبكاري بحقة الحجاج

ف ف — ٦ — م . ربيرو بتاكلسة

ورمال ١٣ — ش . ف . — م . بشبيار ببيجرم .

١٢ — الليس شارلس — شركة بوبي وكاربني بحقة الحجاج

ف ف — س — ٢٣ — شركة كسربتي بكريفيل .

ف ف — س — ٢٣ — ارملة هانري مور بجرادو .

ف ف — س — ٢٣ — م . ديفرانج بسرات

ف ف — س — ٢٣ لوماتر ليون بسيدي بوزيد .

ف ف — س — ٢٣ — الشركة المدنية لمستثمرة المرناقية بتاكلسة

ف ف — س — ٢٣ — م . كارول ارمانه بماطر .

ف ف — س — ٢٣ — م . زيتو جاك بيجو و

ف ف — س — ٢٣ — م . واقرو بقصر الجديد .

ف ف — س — ٢٣ — شركة بارسوني والحليبي وباردون (ووكيلها بارسوني) بتاكلسة .

ف ف — س — ٢٣ — شركة بوسنة وكوزانتينو بباجة .

ف ف — س — ٢٣ — م . مولبارجار وبوصارد بشتو

١ — التركتورات الزاحفة :

د — ٧ — السيد عبد المجيد المعيد باجة

د — ٤ — السيد ابوبكر العافي بنابل

د — ٤ — السيد الهادي النوائي بستور

هـ — د — ١٠ — السيد رابح بوجمعة باوتيك

ت — د — ٩ — م . هنري بيس بكرة

ت — د — ٩ — السيد محمد لوني بزغوان .

ت — د — ٩ — السيد سعد بن بشير بسوق السبت (سوق الخميس)

ت — د — ٩ — السيد الهاشمي بن حليفة بماطر .

ت — د — ٩ — السيد الطاهر الصادلي بفرجاج .

ت — د — ١٤ — السيد الغيب رضوان بالمرسى .

ت — د — ٤ — السيد محمود بابن بوادي مليز

د — ٢ — السيد عبد العزيز الجلولي بحرزق .

٢ — التركتورات السائرة على العجلات :

جوهن دير — السيد محمد علي العنابي برأس الجبل

كاز — جمعية البنار ووكيلها السيد الهادي صاحب الطابع بالكاف

فف — ٤ — ٢٣ — س — ف — السيد علي المنساري بالمرسى .

و١٢ تركتورا من نوع الاس شالمارس ٢٣ س . ف . لكل من السادة :

الهادي واحمد مرابط بمنزل بورقيبة

محمد بن البشير بن عاشور بتبرسق

حسن بجيرة بشتور

محمد الهادي المنيري بماطر

عبد الحفيظ قدور بالكاف

قاسم السلواتي برج سليانة

الهادي وعمر بوسلام بسوق الخميس

عبد الرحمان الباجي بقبلاط

الشيخ حسن بن عمر بن بوبكر بتاجرونين

محمد العربي الناجح بماطر

عبد الرحمان السيد بباجة

ت — الحجرة المختلطة للوسط

١ — التركتورات الزاحفة :

ت — د — ٩ — السيد محمد المنساري بالوسلاتية .

ت — د — ٩ — م . فاسك ايميل او مولانس واخوته وجوليو فارنانسه بالوسلاتية .

ت — د — ٩ — م م . مونتي ولاروميل بالوسلاتية .

٢ — التركتورات السائرة على العجلات :

جوهن دير — شركة المستمرات الفرنسية بالعلم .

كاز — شركة المستمرات الفرنسية بالعلم

فارمال ١٣ س ف — شركة المستمرات الفرنسية بالعلم

و ١٢ تركتورا من نوع الاس شالمارس ٢٣ س ف واحد لكل من الفلاحين الاتية اسماؤهم :

الغربي بن محمد بنابله

بوجزة موريس بالهدية (تركتوران)

دي سانت جوليان بسيدي معد

فالمار لوسيان بالسبيخة

سافي بيار بالوسلاتية

لوناس بيار بالوسلاتية

محمد الغروي بسوسة

اودبار (ووكيله بوجزة) بسيطلة

بوكار بسيطلة

بنقاسم السهيلي بنابلة

الحجرة المختلطة للجنـوب

١ — التركتورات الزاحفة :

د — ٤ — السيد المنصف اللوز بنهج سوق هرس عدد ١٤ مكرر بتونس

بلاغات

انتخابات الحجرات

نشر الرائد الرسمي التونسي بتاريخ ٢٦ ديسمبر ١٩٤٧ قرارت تتعلق بالعمليات الانتخابية لتجديد الحجرتين الفلاحيتين الفرنسوية والاخونية للشمال والقسمين الفلاحيين من الحجرتين المختلطتين للوسط والجنوب .

ثانيا) انتخاب الاعضاء التونسيين

انتخاب الحجرات

عينت العمليات الانتخابية ليوم الاحد ١١ جانفي ١٩٤٨ على اكثر تاخير فيما يخص العمليات من الدرجة الاولى وليوم الاحد ١٨ جانفي ١٩٤٨ فيما يخص العمليات من الدرجة الثانية وعرضيا ليوم الاحد ٢٥ جانفي في صورة وجوب اعادة الاقتراع لعدم الحصول على الاغلبية المطلقة

ا) الانتخابات من الدرجة الاولى

يجمع الناخبون يوم ١١ جانفي ١٩٤٨ على اكثر تاخير كل من الاعمال التي تتركب منها المنطقة الترابية الراجعة بالنظر للحجرة رؤساء العائلات المباشرين لمهنة فلاحة او من ملاكة ومتسوغين وشركاء بالظهر) الذين سنهم ٢٥ عاما في الاقل وليست لهم سوابق عدلية والمرسمة اسماؤهم بالقائمات الانتخابية بقصد انتخاب خمسة نواب لكل مشيخة

ب) الانتخابات من الدرجة الثانية

لا يمكن ان يرشح انفسهم للعمورية عضو بالحجرة لا نواب المشيخات الذين سنهم ثلاثون عاما والذين لهم معلومات كافية باللسان العربي ويلزم ان يوجه الاعلام بالترشيح كتابة الى العامل قبل يوم ١٦ جانفي ١٩٤٨ ويطى وصل بالاعلام المذكور .

ويقع تعريف النواب باسماء المترشحين بواسطة معلقات بمركز العمل .

وفي كل من الاعمال التي يتركب منها مرجع نظر الحجرة يجمع العامل يوم الاحد ١٨ جانفي ١٩٤٨ الخمسة نواب عن كل من المشيخات التي يتركب منها العمل بقصد انتخاب عدد الممثلين المطابق لكل عمل ويراس الاجتماع كل من العمال الذين يهمهم الامر بمساعدة اكبر الناخبين الحاضرين وسعرهم سنا ويقوم هذا الاخير بوظيفة كاتب ويثبت المكتب امكنون كما ذكر في جميع المسائل التي يمكن ان تعرض اثناء العمليات الانتخابية وينص عن ذلك عند الاقتضاء بمحضر الاجتماع

ويعرف العامل حالا النواب الحاضرين باسماء المترشحين ويسلم كل نائب للعامل ورقة اقتراع تحمل اسم المترشح واسمي المترشحين الاثنين حسب اختياره

والورقة التي يجب ان يكون لونها ابيض وبدون علامة خارجية يقع ادخالها في ظرف ابيض غير مختوم يجعله وزير الزراعة تحت طلب الناخب .

وكل نائب لا يمكنه ان يودع الا اقتراعه وهو يمضي امام اسمه بقائمة النواب او يعلم على اسمه بنقط من طرف المكتب

النزاعات .

جميع النزاعات المتعلقة بصحة عمليات الانتخابية او باهلية المترشحين للانتخاب يقع التصريح بها للعامل بمكتوب مضمون الوصول في كامل الخمسة ايام الموالية للاقتراع اي قبل يوم ٣٠ جانفي ١٩٤٨ عند منتصف الليل .

بيان — انتخابات الحجرة المختلطة للتجارة والفلاحة بالوسط (القسم الفلاحي)

تتكون من عملي المنشير وجمال دائرة انتخابية واحدة وينتخب منهما معا نائب واحد .

ويقوم عامل المنشير بجميع الاقتراعات بعملي المنشير وجمال

الزراع الهولاندية

يعلم م . ج . ف . فيا مانيس احد التجاري للبلاد الهولاندية انه في امكانيات منظمة حكومته المسماة (ر . ا . س . و . ب . ا . ا .) ان توجه للثلاثة قطار الشمالية الافريقية زراع التجربة فيما يخص الزراعات والتشجير .

فما على الفلاحين والمنتصات الفلاحية التي يهمها هذا الامر الا ان تكاتب بدون تراخ م . فيا مانيس بالرباط (مراكش)

مطبعة جريدة « لابراس »

نشاطنا النقـــابى

ويعد ذلك اخذ م . ربيتي الكلمة . فاراقى بالبحث في موضوع لى على درجة وشار هذا الموضوع للتعاون على الوسائل التي يجب اتخاذها في سبيل تاييد مشروع ناضل وحاسم بالنسبة للمهنة فلاحية . ولاجل نيوغ نهذه النتيجة يتحتم على جميع البدويين بالقطر التونسي ان يقتدوا بممثليهم وان يؤيدوهم بايمان حتى يبلغ هذا المشروع الجليل غايته التي بيت لا اردهار الانتاج الفلاحي لعرام لفائدة جميع .

ولي ذلك الاجتماع شاطر المشتغلون بحقول اي ذراعهم بعون اخوانهم . وقد فهمت قرية سيدي ربت مبادئنا وانا نتحقق لان ان جميع فلاحي هذا الوسط من انصارنا في سبيل القيام باجهاد الجليل

الفحص

يوم ٣ جانفي رفعت الجلسة العامة الشهرية للنقابة الفلاحية للممنجين

شرفها بحضورها م . بروني المستشار بالجمهورية .

ومن جملة الخطب والمداولات وقعت الاوة رسائل وجههم م م . ربيرو وكاربلا النائبان بالمجلس الكبير المذكور بعمرجان بانهما مستعدان الى تطبيق اللائحة التي دورتها النقابة في خلال اجتماعها الذي وقع في ٦ ديسمبر ١٩٤٧

ثم جاب م . بروني بغاية الحذوة عن مختلف الاسئلة التي القيت عليه

وفي الختام نبى م . ربيتو الرئيس كلمة شرح توجيهه الى جناب المقيم العام وينضمن تكوين مكتب النحيي بالفحص بمناسبة الانتخابات للحجرتين الفلاحيتين المقبلة .

وانتهت الجلسة التي فتحت على تسعة على تسعة ١١ صباحا على الساعة الحادية عشر و ٤٥ دقيقة صباحا

طالعوا كل يوم جمعة
انباء العالم العربي
على جريدة
(لابراس)

بجمعية الفلاحين

يقع الاجتماع الادبي المقبل يوم الخميس في ٢٢ جانفي الجاري على الساعة التاسعة صباحا بدار الفلاحين

ويحتوي موضوعه على تقريرين عرضهما م . ابن كاهية رئيس نقابة منتجي الحليب عن (هل ان انتاج الحليب مشروع يشجع لاعضاء به في القطر التونسي) وم . ج . بوزنوشان بفلاح و مربي للحيوان بباجة عن (انتاج الحليب وتثمار البقر الحلوبة بضاحية تونس و لافوق

وبهذه تنتهي بحفاوة جميع الذين يهمهم هذان التقريران لحضور هذا الاجتماع

الشعير لانكلتيرا

وقعت اتفاقية بين انكلترا وايطاليا تقضي بان تقدم ايطاليا الى انكلترا ١٦٠٠٠ طن من الشعير وان الشحنة الاولى سترسل في الاسبوع القادم

محل لويز مونتني
٣٦ — نهج لافيجري — ٣٦
التليفون : ١٢-٠٣
يشيد لكم آلات تعبئة الحبوب وآلات الوزن وتعبئة الكبوس وتجدون به المحركات (موتورات) الديزال والتي تسير بالاسانس

مفتطفات صحافية

تجديد انتخاب

الحجرة المختلطة بصفاقس

لقد حلت ساعة افتتاح المعركة الانتخابية لتجديد هيئة الحجرة المختلطة بصفاقس وانه بعد يكتفها اليوم رموز و غموض . وقد يظن المترشحون ان الدعاية وحدها يذكر محاسن بعض وسوي لاخرجب النقابة لمائوقة تكفي للظفر بالاغلبية والتربع على الكراسي . ان اعضاء الحجرة المختلطة هم لسان البلاد لمدافع عن مصالحها الاقتصادية وعليهم يتوقف ازدهار الثروة التونسية . فالمدافع اذا كان القصد منها التضليل والتغرير واستغلال الموقف لا تشرف صاحبها بحال . فالمترشح الذي عزم على المساهمة والمساركة في العمل يجب عليه ان يفهم قيمة المهمة الشاقة التي تناط بذمته . ويجب عليه كذلك ان يتبين من نفسه ليرى اذا كان له استعداد ومواهب ومقدرة وكفاءة والا لرجع بنا الى الوراء مئوت عديدة

ان هناك نقطة بقيت الى الان غامضة من جانب المترشحين رهي مكوتهم عن برنامج عملهم وعدم في عزمهم القيام به من اعمال مفيدة حتى يتدبر الناخبون في مرهم ويختاروا لانفسهم ما يرونه صالحا . وبذلك نتحمل كل مسؤولية . انا نحذر كل من خطا الماضي فعصر اليوم عصر ايضاح لا عصر غموض وابهام . واول واجب في نظرنا ان يبين لنا المترشح برنامجه وفكره في شان اصلاح الحجرة هكذا مختلطة وكيف ينوي و ما هي الوسائل التي يفكر فيها لفتح اسواق جديدة وترويج البضاعة التونسية الخ .

(النهضة في ١١ جانفي ١٩٤٨)

اعلام الى الفلاحين

ليكن في علم الفلاحين ان الشركة التعاضدية لمنتجي الحضر بالبلاد التونسية ١٧ نهج انكلترا قد وقع لها الترخيص في التوريد من تشيكوسلوفاكيا — ٧٥ — من (التركتورات) نوع (زيتور) ت — ٢٥ — ومحركيا من نوع (ديزال) وله من القوة — ٢٥ — حصان بخاري .

وهذه التركتورات التي وقع شحن الجزء الاول منها في البلاد التونسية والمتركب من — ٣٦ — (تركتورا) سوف تصل كلها الى تونس في منتهى شهر فيفري .

فعلى الفلاحين الذين يرغبون التحصيل على واحد منها ان يوجهوا مطلبهم الى وزارة الفلاحة بتونس والى التعاضدية منتجي الحضر بالقطر التونسي بنهج انكلترا عدد ١٧ تونس والمستعدة لتزويدهم بكل الارشادات التكميلية التي يرغبونها

تونس البلدية

لسان اتحاد الس.ج.ا. للقطر التونسي

جريدة اسبوعية تصدر كل يوم سبت

ثمن الاشتراك

الاشتراك عن سنة ٨٠٠ ف

الادارة :

٧٢ نهج جول فيري

تونس

تليفون عدد ٧٦ـ٤٥

عدد ٤٧

ثمن النسخة ٨ فرنكات

يوم السبت ٦ ربيع الانور ١٣٦٧

الموافق ١٧ جانفي ١٩٤٨

سبعر الجريدة

نظرا لارتفاع الاسعار ولكسون جريدتنا تصدر باليسارتين ولكونها ذات اربعة صحائف فقد اضطرينا لرفع سعرها لا رغبة في اقتناء الربوح ولكن لبقاء ميزانيتها معتدلة لذا نلفت نظر الفلاحين الى هاته النكتة ونحثهم على اقتنائها ليساهموا في بقاء لسانهم متكلما وصوتهم ذائعا وبالتالي لضمان قوة ونشاط منظمتهم

سانحة

ان ارتفاع الاسعار بصفة عامة وترفيع سعر الخبز بالخصوص ذلكم الترفيع الذي جادت به علينا (سلسلة القرارات) التي صدرت في عدد الرائد الرسمي الاخير لانستطيع فيما يخصنا الا ان نخطر ببالنا من اجلها اراء عديدة الغناء ومرة

عديدة الغناء لان تلك الضرائب المهمة التي لها تاثير مباشر على الاسعار تدل على خيبة السياسة التي لم تزل تقاومها منذ الاشهر العديدة

ومرة لان الفلاحين بالرغم عن المقاومة التي قمنا بها هم الاولون الذين وقع اغترارهم والذين يتحملون تكاليف هذه السياسة

ولا نستطيع بهذه المناسبة الا ان نذكر قواعد الاقتصاد السياسي المحكمة والغريبة في آن واحد التي كان يذيعها علينا في المدة التي لا تبعد عنا الا بنحو ستة اشهر بعضهم من (الثلة الحكومية) .

حيث انهم كانوا يزعمون ان الاية الصارت حصن المواجهة الاقتصادية وان ازدهارها سيتدفق يوما من الايام على القطر الفرنسي مثلما تدفق عليه الجيش الافريقي كما يزعمون ان هذه الا تجربة لاقرار العمولة على حالتها القيمة ويزعمون اقرار الخبز على سعر رخيص حيث ان رخص الخبز هو السمة الابدية التي تدل على نقاوة واعتدال الازدهار الاقتصادي ويزعمون ويزعمون ... »

ولكن قد ذاب كل ذلك كما يذوب الثلج الذي تشرق عليه الشمس غير ان اقل نتيجة محسوسة حصلت هي ان سعر الخبز يبلغ الان ٢٤ فرنكا وارتفعت اسعار موادنا للوقد بالرغم من الوعود الرسمية المسجلة وان اسعار منتوجاتنا من حبوب وشراب وزيت بقيت بالخلاف لذلك غير كافية

تعم كان الصواب حليفنا كما اقيم اليوم الدليل القاطع على ذلك ولا نصرح بهذا كي تتجلى بالافتخار الذي لا حاجة به . على انه توجد انتصارات مجردة من الافتخار ولكن يوءمل منها ان يزول الاختلال الذي لا زال محدقا بنا . وحدث ذلك الاختلال منذ اليوم الذي نكثوا فيه الامر الصادر في ٣ فيفري ١٩٣٧ المتعلق بشروط تعيين سعر القمح بالقطر التونسي ووقع تعويضه بالامر (الذي لا نرضى به) الصادر في ٢٥ جويلية ١٩٤٧ ووقع اذاك نكث امر ١٩٣٧ ظلما واستبدادا .

انه لا يكفي ان تقع بفضل تصدير نصوص جديدة مرجعه الخطا بسل يجدر اصلاح الخطا اذن وبالحاح نطلب الغاء الامر الصادر في ٢٥ جويلية ١٩٤٧ والعودة الى القانون القديم وبالحاح نطلب ان يكتري منا قمح موسم ١٩٤٧ حسب سعر يضاهي السعر الذي يقتنيه زملاؤنا من الفلاحين بفرنسا . ولا يجدر ان يكون ذلك مستحيلا . ان تطبيق القوانين على الامور السالفة مسار كعمولة مفسد تحريفها .

ولربما يتهمنا بعضهم بالتعنت وباننا نريد (ولاجل اي سبب بالله يا ترى ؟) اغتنام فرصة حالة ليست بحكومة الحماية مسؤولة بها . حيث ان الاقلمة نشرت في البلاغ المؤرخ في ١٤ جانفي ١٩٤٨ ان (القطر التونسي لا يستطيع اجتناب عواقب قلة المواد وارتفاع الاسعار هذان الامران العالميان) ولكن ما يقصدون بذلك يا ترى ؟ ولما بنا في شهري جويلية واوت ان القطر التونسي الذي يورد الثلث بالنسبة لمكاسبه من مواد التغذية وجملة حاجياته من مواد اصطناعية لا يستطيع الا ان يكون معدلا على الاسواق الفرنسية والعالمية . وكان حظنا اذاك العطف اللطيف والجزيل من طرف بعضهم . فكانوا يزعمون ان الفلاحين المساكين الاحياء المتشبثين بالخصوص بالدفاع عن (امتيازاتهم) ليسوا اهلا للقضاء في هذه الامور ..

ولربما انهم مستعدون على اجتياز البحار كي يستمع لمطالبهم المختبلة . ادعوا عنكم هذا العناء ... واذا لم تخشوا اجتياز البحار فعودوا بعدئذ يهدو ويكون الى مستمراتكم وان القرارات التي وقع تحديرها مبنية على الحذق والرفاقة وهي صلبة كالحجارة ..

ان ايام فيصل الصيف الذهبية قد نصرمت . والواحدة بعد الاخرى انكشفت الحجج الفيافة التي كان ياتي بها اولاتنا من الذين يمسكون مسطرة الحساب ولم يمسكوها

لا نعبا انا كنا اصبنا كي يلوح عنا انا خبثاء فحسب . بل ان غاية ما نعتقده هو انا نفزع العباد في سبيل ابسط عدالة .

وما كنتم تفعلون في فصل الصيف ؟ .. كنتم تنشدون قواعدكم الاقتصادية ... ولان فما عليكم الا ان تؤدوا ما ارتكبتموه من دين

(تونس الفلاحية)

انا ضد الانتحار القومي

بقلم فيليب لامور

(بقية ما نشر بالعدد الفارط)

يقولون انه من الجدير ان يجتهد في الانتاج ولكنهم يجعلون العراقيل امام كل انتاج . ويصرحون بانهم يريدون تجهيزنا غير انهم يجردوننا عن الوسائل والاستعداد

ان الضريبة المسماة (استثنائية) تقتضي مطالبة الفلاحين مثل جميع الطبقات الاقتصادية الاخرى بجملة ما يسمونه رسميا (المربوح) الداخل تحت قانون الاداءات لسنة كاملة .

ولماذا كان مضافا منذ سنين هذا المربوح المزعوم ؟ .

كان مضافا اولا — لتسديد الترفيع المتوافر لتكاليف الاستثمار من سنة الى اخرى

وثانيا — لاستخلاف التاخير الواقع بالنسبة للتجهيز اذا كان في الاستطاعة التحصيل على الالات الميكانيكية والاسمدة الضرورية .

وتلكم هي الاشياء التي يمنع منها الفلاحون التونسيون

وبما ان ذلك لا يكفيهم فانهم يوفرون في اسعار المواد الصناعية وبالخصوص مواد الوقود طبق شروط ما حتى ان العامل تتاثر من جرائها تاثيرا متضاعفا ومهلكا معا حيث انهم يختلسون لها خزينتها بينما انهم يضاعفون تكاليف استنتاجها

وعواقب ذلك واضحة يجدر اختيار دفوعات المعاليم او القيام بالتجهيز و التضحية في سبيل اداء الضرائب و في سبيل الارض . لا يمكن في آن واحد دفع العشر والاعتناء بالزراعات اعتناء معتدلا . يجدر ايجاد الاموال في بعض المستوردات اما في تخفيض كمية الاسمدة او سعر العود اعني بذلك في تخفيض الاستنتاج من حيث سعر بيعنا للمنتوجات ويترتب على ذلك تخفيض الاستنتاج وترفيع السعر وكلاهذين الامرين يشدد خطورة الاخر تلكم هي العواقب الواضحة المباشرة الاكيدة المترتبة على قرار لا يعلو على عدم وجوبه الا نظم الذي يتضمنه

ولا ملجا اذن من ان نشاهد كنتيجة مباشرة وطبيعية لهذه السياسة الخاطئة الواقعات الاقتصادية الاتية خلاصتها :

١ — الانقطاع العام عن الزراعات الاقل اهمية من وجهة المربوح بينما هي اوفر منفعة للبلاد . فيستحيل على المنظمات الفلاحية ان كانت مكترثة باجتناب الفظيعة ان تستانف في فصل الربيع دعايتها في سبيل بذر القمح

٢ — الرجعة الى تخصيص المستمرة الى الضروريات الشخصية . حيث ينتج الفلاح لتسديد ضروريات عائلته قبل كل شيء ثم لغيره فيما بعد . وان لم يكن لتنمية انتاجه نتيجة اخرى الا توفير تكاليفه دون ادنى مربوح فبالعكس كم يتحمل من خطايا . ولن يبق له الا ملجا مثل الملجا الذي اتجه اليه بدة الاحتلال حيث انه اقتصر على الشيء الضروري وعاش معيشة بسيطة جدا دون تكاليف ولا توقع

٣ — التعطيل اثبات فيما يخص اي نهضة عقارية كتسوية التراب والري وغير ذلك من حيث ان الفلاحين مجبورون بالامتناع عن الاكتتاب في كنف النقابات والمشاريع التي يعنيها الامر . وتعطيل كل رفي فلاحي من حيث الزراعات الجديدة ككروم العنب والاشجار المثمرة والفوز وغير ذلك من الزراعات التي تستوجب استهلاك اموال صار يستحيل ايجادها من اجل انها قد وقع تسليمها الى قابضي الضرائب

٤ — ارتفاع الاسعار الذي استوجبته ضرورة التاويل الى الاموال المسددة لدفوع الضرائب .

٥ — الالتجاء الى القرض كي يقع استخلاف الضرائب حتى ترتب على ذلك ان ما يوخذ من يد يجب ارجاعه الى اليد الاخرى كي يجتنب تعجيز حياة البلاد الاقتصادية .

٦ — تقبيل الانتاج تقبيلا كليا وتقبيل الغرائم لا سيما فيما يخص الشبيبة وانتماء الجميع الى اجتناب جميع المخاطرات والى المعيشة الذليلة او المنعدمة

احب من حب وكره من كره فسيكون الانتاج ضئيلا من اجل فقدان وسائل الانتاج . وان كانت المنتوجات قليلة يصير التموين ضئيلا وترتفع اذن الاسعار وتصير بن جديد الاجور غير كافية ويصير الثورات مشروعا والارتباك عاما . ذلكم هو التسطير الاجمالي الذي لا مناص منه للكارثة التي تنسقها الحكومة تنسيقا محكما

* *

— ٣ —

ويوءدي بنا وضوح هذه السياسة نفسه الى ان نتساءل هل ان هذه السياسة لا زالت نتيجة الجهل والتطفل او انها نعس برنامج منسق ؟ .

انها السياسة العتيقة التي تقتضي اخفاء الفلاحة قصد احداث البوءس في البوادي والتجاء اليد العاملة الى المعامل الصناعية الحضرية .

وقد سبق ان نبهنا اتخاذها ونشرها منذ الحرب ولا يخفى على احد انها برنامج تلة من المهندسين المتخرجين من كلية الهندسة العامة وبين مفقدي المال اولئك الذين ينفذون منذ التحرير حكمهم على الحكومة والذين سيناهم (فرسان مسطرة الحساب) .

توجد هناك عاقبة الكفاح المكتوم والمتعذ الذي شنه بعض المتوظفين السامين ضد برنامج (مونتي) . غير ان (مونتي) استطاع حينا كاد يحبط فيه عزائمهم . وفي نهاية الامر كانوا اشد عنفا . حيث انهم اغتنموا الظروف والوسائل السانحة وحظوا بالفوز .

قد قضي على برنامج (مونتي) . وابن اذن توجد الوسائل الضرورية للتجهيز والرقي ؟ .

وتحتوي هذه السياسة القاسية فداء لذلك على الافطرار الى تسويد مواد التغذية وفعلا قرروا تلك الضرورة في نفس الحين الذي اختفوا فيه الفلاحة

ان ذلك ليس الا الامتثال الى حكم المزاحمة الاجنبية وانعزال البلاد عن استقلالها ذلكم الانعزال الذي تسبح الموافقة الجديدة على اتفاقيات (جونيف) تنسيقه المحكم بدعوى الالتجاء الى مساعدة اجنبية موقتة تلك المساعدة التي يجدر ان تطير قارة بقدر ما يحبطون جهود اولئك الذين يزعمون اغاثتهم .

(البقية على الصفحة الثانية)

موقفنا ازاء (برنامج مايار)

ورد لرئيسنا م. فاشرو استدعاء اكيد كي يحضر جلسة روءساء الجامعات الجهوية للجامعة القومية للمنتجين (س. ج. ا.) التي انعقدت بباريس في ١٣ جانفي الجاري والتي نشر بعددها البلاغ التالي نصه بعد التحصيل على الموافقة بالاجماع . ووافق عليه طبعا رئيسنا الذي شارك في ذلك الاجتماع . واليكم نص البلاغ :

وقعت جلسة روءساء الجامعات الجهوية للجامعة القومية للمنتجين (ف. ن. ا. س. ج. ا.) بباريس في ١٣ جانفي قصد اتخاذ موقف ازاء عواقب (برنامج مايار) .

وتذكر الجلسة ان المنظمات الفلاحية تطالب منذ سنين بتحسين حالة العمولة ذلكم التحسين الذي يحتاج اليه الفلاحون اكثر من كل احد حيث انهم لم يتناولوا الا محصولا واحدا في السنة الواحدة يجب عليهم ان يسددوا بفضله حاجياتهم من مصاريف متوافرة لاجل تسيير مستثمراتهم وتقضي على البرنامج الاقتصادي المختل الذي لا يوءدي الا الى هدف مخالف للهدف المنشود والى ارتفاع الاسعار وتخفيض مقدرة الاشتراء بالنسبة للاجور واضمحلال العمولة . ولم يبق للفلاحين لا الاختيار بين امرين يتنبي الاول ان يكونوا منتجين مجتهدين وموءدين للضرائب غير متقاعسين ويقتضي الثاني ان يدعنوا جميع الاداءات حتى يتجردوا عن وسائل انتاجهم الاخيرة .

وصرح انه لا يمكن التحصيل على صفاوة اقتصادية واقعية الا بفضل الاقتصاد في المصاريف العمومية والكفاح ضد الاحتكار والثروات السرية وتنمية الانتاج والتموين ومبلغ الاجور وذلك بفضل الاعتناء بتجهيز الفلاحة الذي طالما وعدونا به غير انهم لا زالوا يغضون النظر عنه

وتقرر الدفاع بدون رافة على المنكوبين وصغار المنتجين الذين لا زالوا وهم على حسن نية عاجزين عن الدفوعات جتى لاجل التجهيز والتعرض بجميع الوسائل للطرق الاجبارية التي ربما يقع اتخاذها نحوهم

وتطلب في سبيل المصلحة العامة للبلاد ان يستطيع الفلاحون ان يحرروا انفسهم من مبلغ المعلوم الاستثنائي كي يضعوا ذلك المبلغ لاجل اكتساب رسائل التجهيز كاشتراء وسائل الجر والاكتتاب في السلفات التي ينص عليها القانون الصادر في ١٤ اوت ١٩٤٧ وتجديد غرامة الايجبار المثمرة والزراعات الجديدة وغير ذلك

وبلوغا لهذا الهدف ذي المصلحة العمومية تقرر الجلسة الشروع في نشاط حاسم وبسترسل تفزع لاجله الطبقة الفلاحية جمعاء .

وتقرر تنظيم (يوم قومي فلاحي) ليوم ٢ فيفري ١٩٤٨ لاجل الاحتجاج والانذار باتي اثناءه ممثلو النقابات في الاجتماعات التي ستنظم لهذه الغاية باحتجاجات الطبقة الفلاحية .

وتكلف الديوان ان لم تحصل نتيجة مقنعة في اقرب وقت ان يقوموا بالطرقات الاخرى المحتاط عنها كي يدفعوا على مصالح الفلاحة ومصالح البلاد باجمعها ايضا ووافق بالاجماع التسعون رئيسا على نص هذا البلاغ

(يتبع)

نشاطنا النقابي

سيدي ثابت

يوم الاحد في ١١ جانفي على الساعة العاشرة صباحا وقع بسيدي ثابت بمركز تعاضدية الغصير اجتماع عام للنقابة المنتجي هذه الجهة اعني بذلك زيادة عن سيدي ثابت جهات ريفوال ونحلي ويجاوة .

وحول م. بالانون الذي كان رئيسا لاحفلنا م م. ميشال وسافران رئيسي الكاهيتين لرئيس اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.

وذكر الرئيس تاسيس النقابة المحلية ذلكم الامر الذي يمكن ان نعتبره كتاريخ عتيق وفي الحال ليس ذلك التاريخ ببعيد ثم اعطى م. ميشال الكلمة

فعبر الخطيب عن انشراحه امام هذه القاعة المزدانة باعلى ذوق حسب المنى العائلي ولا سيما امام كثرة الحاضرين الملازمين باخلاص واهتمام وتضامن لروابط لا ريب في متانتها . ان النقابة في هذه الجهة على شكل من احسن ما يرام حتى ان الخطيب يحس بانه كانه في محله الخاص .

واعتذر بالنيابة عن عدم حضور رئيس اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا. الم. فاشرو الذي بالرغم من تغيبه يعتبر كانه حاضر في شخصين روحيا لاجل انه الان يجلس بباريس في وسط الهيئة المركزية كي يمثل مصالح الفلاحة التونسية ازاء ما يعبرون عنه بعبارة فخمة (قطار مايار) .

وكرر م. ميشال البسيطة المتعلقة بمبدى تاسيس الس. ج. ا. بفرنسا . ثم شرح تكوين اتحاد القطر التونسي الذي لازالت ابوابه مفتوحة امام الجميع بدون ادنى ميز .

وبين في جمل وجيزة كمعلقات اهدف النقابات المحلية ثم اكد على معنى وحدة هذه النقابات وجامعة التعاضديات الفلاحية في كنف اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.

وما هو الهدف البعيد والقريب لهذه الوحدة ؟ وهو في الانتظار الشامع المتجاوز للمصلحة المادية الاكيدة وبعبارة اخرى انه يحتوي على الدفاع على الانتاج وعلى المنتج مهما كان المنتج . غير ان المنتج لا يمكن بصفة ناجعة وحاسمة الدفاع عنه الا بقدر ما يمكن لدفاع عن الانتاج نفسه .

وسندافع على القمح (وقد دافعنا عليه) وعلى الشراب والزيت والدوب وجميع ما تريدون ان ندافع عنه وندافع على الشروط العامة لانتاجها وشروط تصريفها تصريفا وجيها محكما وذلك طبق قواعد الانتاج العالمي والواقعيات الاقتصادية التي تراها احيانا عديدة التحتيم حسب ما تقتضيه علينا الاتفاقيات الجاري بها العمل على انه لا يمكن ولا نستطيع ابدا ان نعيش منفردين وهذا مما لا يخفى بدون شك عن ذهن فلاحي القطر التونسي تونسيين اوفرنسيين كانوا .

(البقية على الصفحة الثانية)

زغوان

يوم الجمعة في ٢٣ جانفي ١٩٤٧ على الساعة التاسعة صباحا بقاعة الاجتماعات ببلدية زغوان سيقع الاجتماع العام للنقابة الفلاحية لمنتجي زغوان

واليكم المواضيع التي سيقع لاجلها هذا الاجتماع :

— تجديد الهيئة

— تحلاص معلوم الاشتراك

— تعيين النواب النقابيين لدى الجامعة

الحجرة المختلطة للوسط

فاز السيد الحاج ابراهيم الحمروني في التصويت الواقع بمشيخة بني حسان في الدورة الاولى يوم ١١ جانفي باغلبية الاصوات ورشح نفسه للدورة الثانية التي ستقع يوم الاحد ١٨ المقبل بادارة عمل جمال لذا نحث الفلاحين بجهته على التصويت لفائدته لما تحققناه فيه من الاهلية لتمثيل الفلاحين والدفاع على المهنة الفلاحية باخلاص .

(مكتبكم الخاص)